# Table des matières

Préface	6
Remerciements	8
Portfolio	12
Introduction : Au service des oiseaux	22
Le Poitou-Charentes	26
Localisation et description générale du Poitou-Charentes	
Occupation du sol, grands ensembles paysagers et habitats du Poitou-Charentes	
Évolution des milieux naturels, état des lieux à l'aube du XXI <sup>e</sup> siècle	36
Petite histoire des oiseaux du Poitou-Charentes	40
La préhistoire des oiseaux, quelques éléments sur les paléopeuplements	42
Les bouleversements des XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	44
Importance du Poitou-Charentes pour les oiseaux	48
Des oiseaux et des hommes	56
Les oiseaux, source d'inspiration	58
Les oiseaux objets de convoitises Chasse ancestrale, chasse d'autrefois, chasse d'aujourd'hui	
L'émergence de l'ornithologie, du fusil aux jumelles	
Des sociétés savantes aux associations d'étude et de protection	
Étudios los ciocoss	70
Etudier les oiseaux	78
À l'étude des oiseaux	
L'Atlas des oiseaux nicheurs	84
Portraits d'oiseaux	92
Cygnes, oies et canards	_
Perdrix, cailles et faisans	106
Plongeons et grèbes	110
Oiseaux de mer	116
Cormorans et pélicans	126
Hérons et butor	130
Cigognes, ibis, spatules, flamants	
Rapaces diurnes	
Râles, marouettes, gallinule et foulque	
Grue cendrée	
Outardes Limicoles	162 166
Mouettes et goélands	
Sternes et guifettes	188
Gangas, pigeons et tourterelles	
Coucous et engoulevent	196
Rapaces nocturnes	200

Martin-pêcheur, guêpier, huppe, loriot, rollier et jaseur	204
Torcol et pics	208
Alouettes et cochevis	212
Hirondelles et martinets	21
Pipits et bergeronnettes	220
Cincle, troglodyte et accenteurs	226
Rougegorge, traquets, merles et compagnie	230
Fauvettes, pouillots, roitelets et compagnie	
Gobemouches	
Mésanges, rémiz et panure	256
Sittelle, tichodrome et grimpereau	260
Pies-grièches Corbeaux, choucas, pie et compagnie	
	278
Étourneaux Moineaux et niverolle	280
Pinsons, chardonneret, verdier et compagnie	
Bruants	290
Espèces exotiques	296
Habitats d'oiseaux	300
L'océan et le littoral	302
Les zones humides	310
Les milieux rocheux	318
Les landes	324
La forêt et les oiseaux sylvicoles	332
Les zones agricoles	340
Les milieux bâtis	348
Les oiseaux indicateurs de la qualité de notre environnement	356
Bilan patrimonial et liste rouge	358
Agir pour les oiseaux	366
Protéger le patrimoine naturel du Poitou-Charentes	368
Des associations s'engagent pour les oiseaux	370
Conclusion	380
Glossaire	384
Bibliographie	380
Index spécifique	39
Annexe 1 : Cartes de répartition des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes	398
Annexe 2 : La liste rouge des oiseaux menacés du Poitou-Charentes	429

• 4 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 5 •



Photo Philippe Jourde

# À l'étude des oiseaux

Durant les deux dernières décennies, un nombre impressionnant d'études et de suivis ont été initiés par les protecteurs de la nature et les scientifiques. La masse des informations collectées contribue à la fois à l'amélioration de la connaissance de l'avifaune régionale et à sa préservation.

La protection efficace des oiseaux d'une région nécessite l'acquisition de nombreuses informations préalables. Quelles sont les espèces présentes ? Quel est leur statut ? Quelles sont les plus fragiles ? Où viventelles ? Quelles sont leurs exigences ? Par quoi sontelles menacées ? Quelles mesures mettre en œuvre pour les conserver ? Comment évaluer l'efficacité des actions entreprises ?

Pour répondre à toutes ces questions fondamentales, les ornithologues du Poitou-Charentes ont multiplié les études d'ampleur et se sont mobilisés avec passion.

### Le grand inventaire permanent

Depuis toujours, les naturalistes collectent et centralisent les informations sur les espèces présentes dans leur région ou leur département. Aux catalogues des précurseurs ont succédé les chroniques ornithologiques qui rassemblent et synthétisent les données d'un réseau toujours plus dense d'observateurs. Commencées au cours des années 1970 et toujours actives, elles constituent un remarquable observatoire de l'avifaune régionale.

Jusqu'au milieu des années 2000, les associations de protection de la nature centralisaient les données ornithologiques à partir de notes d'observations transmises sur papier. Avec ce système, un groupe naturaliste bien structuré informatisait en moyenne 4 000 données par an.

Aujourd'hui, chaque observateur peut contribuer directement à une base de données partagée, en ligne sur Internet. L'outil VisioNature, développé par la LPO et son réseau, se décline pour le Poitou-Charentes en Faune-Charente, Faune-Charente-Maritime, Nature79 et directement sur le site Internet de la LPO Vienne. Il permet à tout contributeur de pointer ses observations sur une carte, d'y associer des images, des sons et de visualiser les informations disponibles dans la base : listes d'espèces par site ou par commune, cartes de répartition actualisées en temps réel, fiches décrivant le statut, la biologie et la phénologie des espèces ou galeries photographiques et sonores. Actualités et agenda naturalistes, aide à l'identification ou présentation des enquêtes en cours confèrent à ces plates-formes une puissance informative et participative sans égale.

Grâce à VisioNature, un département peut aujourd'hui centraliser plus de 200 000 données annuelles validées, collectées par un réseau de plus d'un millier de personnes : cinquante fois plus qu'avant la mise en place du dispositif! L'harmonisation des données autorise en outre une transmission immédiate de l'information vers des plates-formes de restitution nationales.

■ Séance de suivi télémétrique. Les oiseaux équipés au préalable d'un émetteur sont ensuite géolocalisés.

### Les espaces remarquables

Cette collecte d'informations « au quotidien » est complétée depuis les années 1980 par de nombreux inventaires spécifiquement menés dans des espaces à fort enjeu patrimonial. En Poitou-Charentes, la description et la réactualisation des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF); l'identification des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) puis des Aires marines protégées (AMP); les inventaires et suivis des Zones de protection spéciale (ZPS) ou des terrains acquis ou gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et le Conservatoire du littoral, des réserves naturelles et autres sites remarquables, ont permis la collecte de dizaines de milliers de données ornithologiques.

### Des suivis thématiques

Cette approche par sites est complémentaire de celle visant directement des espèces ou des groupes d'espèces qui permet, par la mise en œuvre de protocoles adaptés et standardisés, d'obtenir des données fiables et comparables.

Le comptage des oiseaux d'eau, coordonné mondialement par Wetlands International, est réalisé depuis 1967. Chaque année, aux alentours du 15 janvier, les oiseaux des zones humides sont dénombrés simultanément sur

▼ Localisation et importance pour les oiseaux d'eau des sites de comptage Wetlands en 2013 (source Wetlands International - LPO).

### Participer à l'inventaire des oiseaux ?

Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire sur le site VisioNature local et une fois un mot de passe attribué (c'est immédiat et automatique), il est possible d'entrer ses observations au jour le jour.

Les adresses pour contribuer :

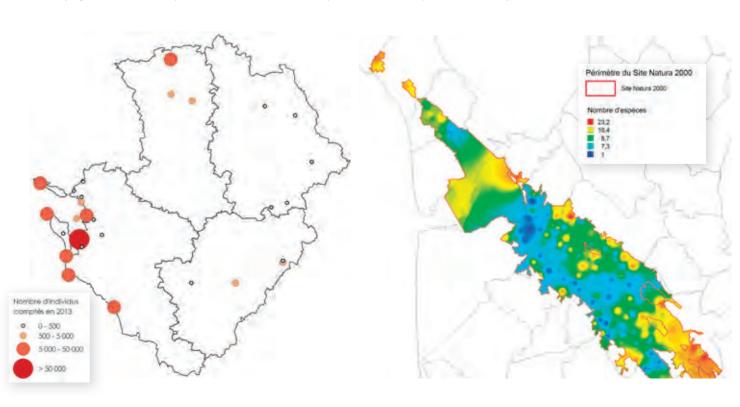
- Charente : http://faune-charente.org
- Charente-Maritime :

http://www.faune-charente-maritime.org

- Deux-Sèvres : http://www.nature79.org
- Vienne : http://vienne.lpo.fr

Par ailleurs, une application pour smartphone gratuite et très ergonomique, *NaturaList*, a vu le jour fin 2014, qui permet de saisir ses observations sur le terrain, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

▼ Variation de la richesse spécifique dans l'estuaire de la Seudre en 2012 (source LPO France).



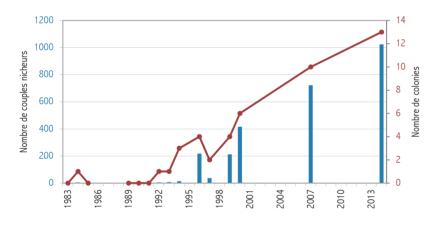
• 78 • Les oiseaux du Poitou-Charentes

#### Étudier les oiseaux

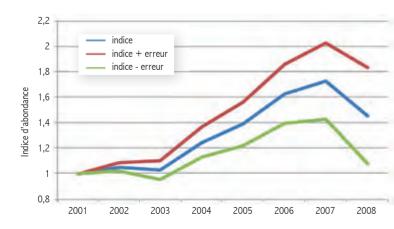


Photo Patrice Mariola

- ▲ Le Busard des roseaux est étudié en Charente-Maritime depuis près de vingt ans par Christian Bavoux et Guy Burneleau.
- ▼ Évolution de la population de Héron garde-bœufs et du nombre de colonies de reproduction en Poitou-Charentes entre 1984 et 2014 (source LPO France et GODS).



▼ Courbe de tendance des populations de Huppe fasciée d'après le programme STOC.



l'ensemble du territoire européen, on peut ainsi suivre la dynamique de population des grèbes, Anatidés, limicoles, foulques et Laridés présents en hiver. En Poitou-Charentes, 27 sites fonctionnels sont suivis régulièrement où, en 2013, on a recensé 371 846 oiseaux de 84 espèces.

Des recensements nationaux réguliers sont aussi mis en œuvre dans la région pour dénombrer les couples nicheurs de groupes d'espèces : Ardéidés, Laridés, rapaces, pies-grièches, limicoles et Anatidés. Mais on parcourt aussi le Poitou-Charentes en hiver pour y compter les cormorans. Enfin, des sorties en bateau et en avion permettent de localiser et de recenser les rassemblements d'oiseaux marins au large des côtes charentaises.

À ces enquêtes plurispécifiques s'ajoutent des programmes de recherche plus ciblés pour suivre annuellement la répartition et les effectifs d'espèces patrimoniales comme l'Outarde canepetière, le Râle des genêts, la Cigogne blanche ou la Guifette noire. Des oiseaux dont l'installation engendre la controverse, tels que le Grand Cormoran ou l'Ibis sacré, requièrent la même attention. Enfin, plus irrégulièrement, des espèces comme le Corbeau freux, le Courlis cendré, le Bruant ortolan ou la Cigogne noire sont l'objet d'importantes campagnes de prospections nationales déclinées au niveau local.

### Le STOC. « c'est tendance »

Toutes ces études s'intéressent à des groupes d'espèces généralement localisées, parfois rares, mais il est aussi très important de collecter des informations sur les oiseaux les plus fréquents. C'est la fonction du programme national de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Mis en œuvre depuis 2001 en Poitou-Charentes, il vise à dénombrer tous les oiseaux contactés dans le cadre d'un réseau de points d'écoute répartis sur l'ensemble du territoire régional et échantillonnés deux fois par an. À partir de l'ensemble des données obtenues on peut évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses des espèces diurnes les plus répandues et les plus détectables. Environ 700 points d'écoute sont prospectés chaque année dans la région.

Le programme STOC est complété par un volet d'étude basé sur la capture, le baguage et la recapture des passereaux nicheurs qui fournit des informations sur le taux de natalité annuel des espèces les plus communes.

### De la bague au radar

Le but premier du baguage des oiseaux est la collecte d'informations sur les déplacements des espèces et leur durée de vie. En Poitou-Charentes, une vingtaine



▲ Le radar de la LPO à la recherche des oiseaux migrateurs en marais de Brouage.

de bagueurs diplômés marquent des dizaines de milliers d'oiseaux chaque année, essentiellement dans deux stations de capture, majeures au niveau national, l'une dans les marais de Gironde et l'autre près de la réserve naturelle de Moëze-Oléron.

Des programmes de marquage coloré, de suivi télémétrique ou de pose de balises satellitaires fournissent de nombreuses informations détaillées complémentaires. Les espèces concernées en Poitou-Charentes par ces démarches vont de la Bernache cravant à l'Outarde canepetière en passant par les limicoles, les oiseaux marins et les rapaces.

Le suivi des migrateurs s'appuie aussi désormais sur l'utilisation de radars. Ces outils peuvent détecter la présence d'oiseaux à plusieurs kilomètres de distance et de mieux comprendre le fonctionnement du flux migratoire et les comportements de vol à haute altitude ou de nuit. En Poitou-Charentes, les radars sont notamment utilisés pour étudier les déplacements nocturnes des canards, de leurs zones de repos vers leurs sites d'alimentation, ainsi que le déplacement des migrateurs sur le site de comptage de la pointe de Chassiron (île d'Oléron), qui contribue au réseau Migraction.



Tous ces travaux scientifiques peuvent être menés par des passionnés, mais les programmes d'étude les plus lourds se font désormais en collaboration avec des organismes de recherche. Le Poitou-Charentes héberge des structures remarquables comme le Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres), spécialisé notamment dans l'évaluation des conséquences de l'intensification de l'agriculture sur la biodiversité et tout particulièrement sur l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard et le Busard cendré.



Photo Pascal Lavoué

▲ Le baguage des oiseaux, ici une Bécassine des marais, est un des divers moyens permettant d'étudier les déplacements des espèces.

Le laboratoire Littoral environnement et sociétés (LIENSS), de l'université de La Rochelle, travaille sur les questions d'utilisation de l'espace et de disponibilité alimentaire des estrans par rapport aux limicoles. Grâce aux travaux déjà menés ou en cours, on comprend mieux le mode de vie et les besoins écologiques du Bécasseau maubèche, de la Barge à queue noire, du Chevalier gambette ou du Courlis cendré.

Faut-il pour autant être titulaire d'une thèse pour faire progresser la connaissance ? Assurément non. Ainsi, grâce à des projets comme l'Observatoire des hirondelles ou l'enquête « Oiseaux des jardins », chacun peut participer et contribuer à l'amélioration des connaissances et à la protection des oiseaux du Poitou-Charentes.

• 80 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 81 •



## L'Atlas des oiseaux nicheurs

Entre 2005 et 2009, avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, de la Direction régionale de l'écologie, du développement durable et des transports et de l'Union européenne (fonds FEDER), Poitou-Charentes Nature et ses associations membres se sont lancées avec enthousiasme et énergie dans l'ambitieux projet de cartographier la répartition de toutes les espèces d'oiseaux nichant en Poitou-Charentes, de quantifier leurs populations, d'étudier leurs variations de densité et de déterminer leur statut de conservation. Objectif: réaliser un atlas de répartition innovant et exemplaire.

> La connaissance fine de la répartition des espèces est un élément indispensable à la mise en œuvre d'une politique de conservation efficace. Depuis les années 1970, les ornithologues ont lancé des séries d'atlas européens, nationaux et locaux, qui présentent une vision synthétique de l'aire de répartition de chaque espèce d'oiseau à un moment donné.

> Le Poitou-Charentes a été concerné par trois démarches nationales d'inventaire :

- de 1970 à 1975. l'Atlas des oiseaux nicheurs de France. publié en 1976 :
- de 1977 à 1981, l'Atlas des oiseaux de France en hiver, publié en 1991 :
- de 1985 à 1989, le Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, publié en 1994.

Ces programmes ont été coordonnés et mis en œuvre localement par les associations départementales de protection de la nature et ont donné lieu à des publications en Charente, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne. Harmonisés au plan cartographique, ces travaux ont permis

la collecte d'informations selon un carroyage au dixième de grade Paris, soit des mailles d'environ 10x7 kilomètres, mais sur des pas de temps différents : période 1985-1988 pour la Vienne et 1985-1992 pour les Deux-Sèvres et la Charente.

Puis, en l'absence de dynamique nationale, face au vieillissement des informations sur la répartition des espèces et dans un souci d'harmonisation des données au niveau régional, les associations membres de Poitou-Charentes Nature, sous la coordination de la LPO, se sont lancées en 2005 dans un nouveau programme d'atlas des oiseaux nicheurs.

### Des objectifs ambitieux

Ce projet régional est ambitieux, puisqu'il s'agit de réaliser un atlas exemplaire et novateur qui vise à :

- dresser l'inventaire des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes:
- cartographier la répartition de chaque espèce en période de reproduction;

- ◀ Échasse blanche, poussin. En 2010, quelque 500 couples d'échasses ont été recensés en Charente-Maritime.
- quantifier les populations de certaines espèces, sensibles ou grégaires;
- analyser, pour chaque espèce, les connaissances acquises durant ce programme et les placer dans un contexte historique et géographique plus large;
- attribuer à chaque espèce un statut de conservation et actualiser le Livre rouge régional.

Trois types de données sont collectées.

D'abord, une information par maille, donnée fondamentale de l'atlas. Il s'agit de dresser l'inventaire – sur une base de type présence/absence – de toutes les espèces nicheuses dans chacun des 446 carreaux au dixième de grade Paris qui couvrent la région. À chaque espèce est en outre attribué un statut de reproduction : nicheur certain, probable ou possible et une évaluation du nombre de couples nicheurs est réalisée, selon quatre classes d'abondance : de 1 à 10 couples, de 11 à 50 couples, de 51 à 500 couples et plus de 1 000 couples.

Ensuite, une information précise qui concerne 91 espèces pour lesquelles un pointage géographique des données et une quantification de la population est nécessaire. Ces espèces sont essentiellement des oiseaux patrimoniaux et/ou coloniaux.

Enfin, une information semi-quantitative par points d'écoute. Cette approche, foncièrement « professionnelle », est réalisée par huit ornithologues experts afin de garantir l'homogénéité des relevés. Ces observateurs réalisent quatre relevés de cinq minutes dans chaque maille, en mai et en un passage, sur des milieux homogènes et représentatifs de la maille : urbanisé, agricole intensif, agricole extensif et forestier. Pour éviter de trop grands déplacements et un choix subjectif de l'opérateur, les sites échantillonnés sont les plus proches du point central de la maille.

### Une mobilisation générale

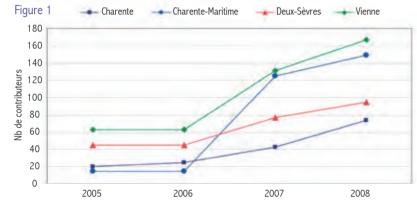
Pour relever le défi de cet atlas, les associations membres de Poitou-Charentes Nature ont mis l'accent sur la sensibilisation du public, notamment à travers le recrutement et la formation de nouveaux ornithologues amateurs. C'est ainsi qu'en l'espace de quatre ans, sur l'ensemble de la région, près de 130 sorties et stages de formation sur le terrain ont été organisés et 53 réunions d'information et conférences réalisées dans

▼ La population de la Huppe fasciée, espèce présente sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes, est estimée entre 10 300 et 24 000 couples.



• 82 • Les oiseaux du Poitou-Charentes Les oiseaux du Poitou-Charentes • 83 •





▲ Évolution du nombre de contributeurs à l'Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes par an et par département.

Tableau 1

Année	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
2005	763	671	600	1 010	3 044
2006	2 166	2 946	580	2 442	8 134
2007	3 338	3 755	1 278	3 492	11 863
2008	3 345	4 845	2 943	5 822	16 955

- ▲ Temps cumulé consacré à la prospection entre 2005 et 2009
- ▼ Nombre de mailles couvertes par département et par année.

Tableau 2

Tablead E					
Département	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Nb mailles attribuées	95	130	102	120	447
Couverture 2006	70	98	77	107	352
% de couverture	73,7	76	75,5	89,2	78,9
Couverture 2007	89	126	91	117	423
% de couverture	93,7	96,9	89,2	97,5	94,6
Couverture 2008	95	130	102	120	447
% de couverture	100	100	100	100	100

▲ Le Moineau domestique, espèce considérée par beaucoup comme abondante du fait de son omniprésence à nos côtés, est cependant en régression en Poitou-Charentes. À ce titre, il est maintenant classé dans la catégorie « quasi-menacée » de la liste rouge régionale.

toutes les grandes villes. La presse locale, régionale et les bulletins associatifs ont relayé l'information dans 37 articles. Les radios ont diffusé près de 30 reportages ou messages d'annonce, souvent à plusieurs reprises. Enfin, l'atlas et sa progression ont été présentés sur les sites Internet de Poitou-Charentes Nature, de ses associations membres et sur une plate-forme informatique mise en place par l'Observatoire régional de l'environnement, ce qui a rendu possible le suivi de l'avancement des prospections.

Au final, toutes ces initiatives ont permis de passer de 143 contributeurs actifs au début du programme à 485 dans sa dernière année (figure 1).

En quatre saisons de prospection, ces naturalistes bénévoles et professionnels ont consacré 16 955 heures, soit l'équivalent de 2 427 jours de travail, à la recherche des oiseaux nicheurs (tableau 1). Au total, 31 885 données ont été collectées à la maille. En complément, 1 620 points d'écoute ont été réalisés sur plus de 400 mailles, soit une collecte de près de 25 000 données originales, concernant près de 40 000 oiseaux! À la fin du programme, l'ensemble des 447 mailles de la région étaient couvertes (tableau 2).

### Combien d'espèces inventoriées ?

Le nombre d'espèces nicheuses recensées dans chaque département et la proportion d'espèces nicheuses certaines sont de bons indicateurs de l'effort de prospection. Plus le nombre de nicheurs certains tend vers le nombre total des nicheurs, meilleure est la prospection, et plus la courbe d'espèces nouvelles détectées

### Les codes atlas

### Nidification possible

(le code 1 n'est pas retenu ici comme indice de reproduction)

- 2. Présence de l'espèce dans son habitat durant sa période de nidification.
- 3. Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade.

### Nidification probable:

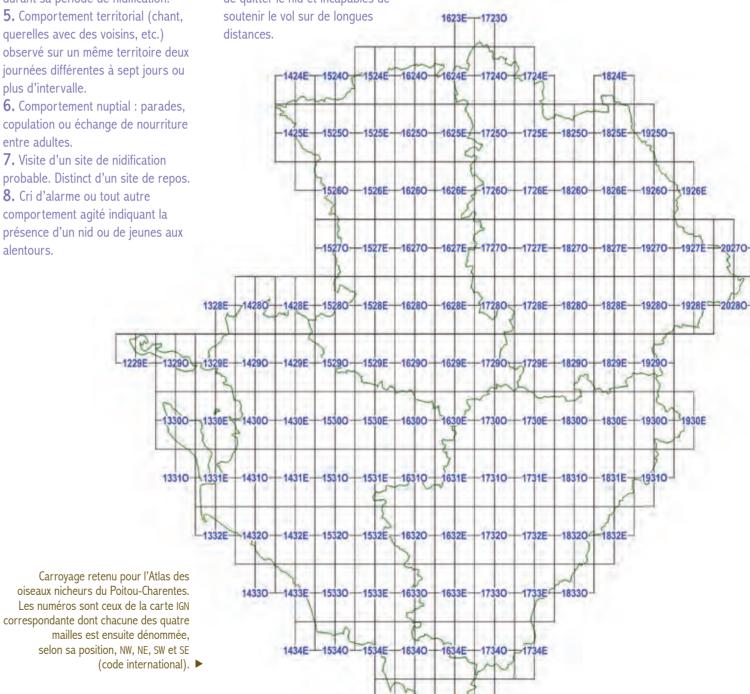
- **4.** Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
- **5.** Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire deux journées différentes à sept jours ou plus d'intervalle.
- **6.** Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
- 7. Visite d'un site de nidification probable. Distinct d'un site de repos.
- **8.** Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.

- **9.** Preuve physiologique : plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte (observation sur un oiseau en main).
- **10.** Transport de matériel ou construction d'un nid, forage d'une cavité (pics).

#### Nidification certaine:

- 11. Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards. gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
- **12.** Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
- 13. Jeunes en duvet ou jeunes venant de guitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues

- **14.** Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid, comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
- **15.** Adulte transportant un sac fécal.
- **16.** Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
- 17. Coquilles d'œufs éclos.
- 18. Nid vu avec un adulte couvant.
- 19. Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).



• 84 • Les oiseaux du Poitou-Charentes

L'Atlas des oiseaux nicheurs



Photo Ranhaël Bussière

▲ La preuve, en image, de la première reproduction réussie du Héron garde-bœufs dans la Vienne.

par an s'aplanit, plus l'inventaire tend vers l'exhaustivité (figures 2, 3 et 4; cartes 1 et 2). En l'occurrence, les prospections de la dernière année de suivi n'ont révélé qu'un nombre limité de nouvelles espèces. L'inventaire est donc bon mais on peut penser qu'une année supplémentaire de prospection aurait été nécessaire pour en garantir la parfaite exhaustivité.

À la fin du programme, en 2009, l'avifaune régionale se composait de 184 espèces d'oiseaux nicheurs potentiels, dont 168 nicheurs certains. Cinq espèces dont la reproduction certaine n'était pas ou plus connue en Poitou-Charentes ont été trouvées à l'occasion de cet atlas: la Nette rousse, la Sterne arctique, la Bécassine des marais, la Marouette ponctuée et l'Érismature rousse.

De nouvelles espèces nicheuses ont par ailleurs été découvertes dans plusieurs départements, comme le Grand Cormoran en Charente-Maritime, le Faucon pèlerin dans les Deux-Sèvres et en Charente, la Bergeronnette printanière en Charente ou l'Aigrette garzette et le Héron garde-bœufs dans la Vienne.

Malheureusement, aucune reproduction n'a pu être démontrée pour plusieurs espèces menacées d'extinction au niveau régional. C'est par exemple le cas pour le Cincle plongeur, le Butor étoilé, le Blongios nain ou les Fauvettes orphée et babillarde.

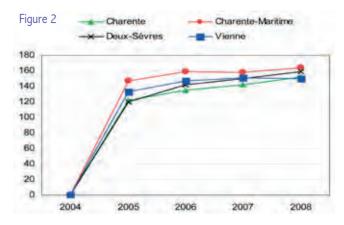
Enfin, plusieurs espèces s'avèrent décliner rapidement au point d'avoir disparu de certains départements. C'est ainsi que le Bruant ortolan, le Tarier des prés, la Pie-grièche à tête rousse ne nichent plus, sinon de façon anecdotique, en Charente-Maritime. Il en va de même pour la Rousserolle turdoïde et la Locustelle luscinioïde dans les Deux-Sèvres, ou le Râle des genêts et le Courlis cendré en Charente.

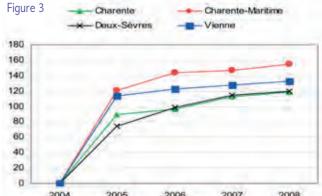
### Quelles sont les mailles les plus riches ?

Un autre constat de cet atlas est qu'il existe d'importantes variations dans la richesse en oiseaux nicheurs par maille. Des divergences qui résultent autant des différences de pression d'observation (certaines mailles n'ont été visitées que quelques dizaines d'heures alors que d'autres ont été parcourues quotidiennement sur quatre années), que de la diversité des habitats présents (plus les milieux sont variés plus il y a de cortèges avifaunistiques).

Quels sont donc les secteurs les plus diversifiés de la région ? Le résultat varie selon que l'on considère les nicheurs au sens large, c'est-à-dire en incluant les critères de nidification « possible/probable/certain », ou uniquement les nicheurs certains.

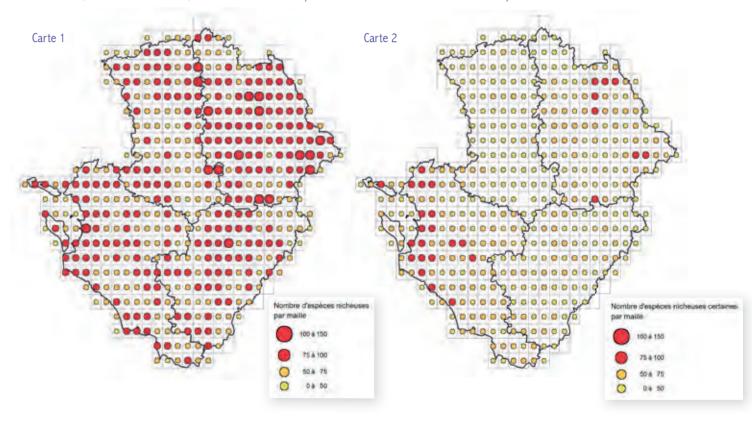
Dans le premier cas, les six mailles les plus riches se situent dans la Vienne avec un chiffre record de 125 espèces nicheuses potentielles pour celle de



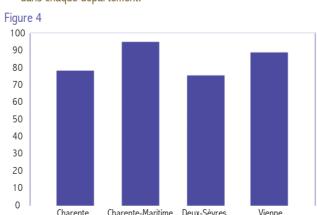


▲ Nombre d'espèces nicheuses « possibles, probables et certaines » au global (en haut) et par maille (en bas) sur la période d'inventaire 2005-2009 (source Charente Nature, GODS, LPO Charente-Maritime, LPO France et LPO Vienne).

▲ ▼ Nombre d'espèces nicheuses « certaines » au global (en haut) et par maille (en bas) sur la période d'inventaire 2005-2009 (source Charente Nature, GODS, LPO Charente-Maritime, LPO France et LPO Vienne).



▼ Pourcentage d'espèces nicheuses certaines dans chaque département.



• 86 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 87 •

L'Atlas des oiseaux nicheurs

Saulgé (tableau 3). Dans le second cas, la maille la plus riche de la région se situe en Charente-Maritime, sur la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente, où 91 espèces nicheuses certaines ont été observées (tableau 4).

### Quelques exemples de cartes

Le mode de collecte des informations permet bien évidemment de cartographier la répartition des espèces à la maille en croisant les critères de présence/absence et le statut de reproduction. Ces cartes sont présentées dans leur intégralité en annexe 1 du présent ouvrage.

La collecte des données géoréférencées, pour un lot d'espèces patrimoniales, autorise un mode de restitution à la fois géographique et numérique. La taille du point ne varie plus en fonction du statut de nidification mais en fonction de l'abondance de l'espèce dans une localité donnée. Avec ce type de carte, de judicieux croisements de couches d'information géographique, susceptibles d'expliciter la répartition des espèces, sont possibles.

Grâce aux données collectées par les points d'écoute et par la détermination de classes d'abondance, on peut établir des cartes par interpolation des données. Ce mode de restitution lisse l'information et permet de visualiser très clairement les variations de densité des peuplements.

Outre le fait que cette technique de représentation apporte des données remarquables et nouvelles sur les densités des peuplements avifaunistiques régionaux, elle informe aussi sur la qualité des milieux ou sur l'impact des activités humaines sur l'environnement. Les cartes du Pinson des arbres (carte 3) et de la Fauvette à tête noire (carte 4), deux espèces sylvicoles communes et peu exigeantes, font ainsi ressortir une nette fragmentation des peuplements, notamment dans la diagonale La Rochelle-Angoulême. Cette moindre densité révèle l'impact de l'agriculture intensive induit par l'arasement des petits bosquets.

Mais les cartes régionales n'ont pas qu'un intérêt local, elles peuvent aussi contribuer à l'étude de la répartition des oiseaux à des échelles suprarégionales.

# Contribution à l'Atlas des oiseaux de France

En 2009, la LPO, la Société d'études ornithologiques de France et le Muséum national d'Histoire naturelle ont lancé un programme d'Atlas des oiseaux de France métropolitaine concernant à la fois les espèces nicheuses et celles qui sont présentes en hiver.

Un important travail a été mené localement pour assurer la compatibilité des résultats de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes avec la démarche nationale.

Tableau 3

N° Maille	Commune centrale	Département	Nicheurs
1928 O-NW	Saulgé	86	125
1826 0-SE	Saint-Georges-lès-Baillargeaux - E	86	116
1829 O-SE	Pleuville	86	113
1826 O-NE	Naintré	86	112
1928 E-NW	Montmorillon	86	111
1928 E-SW	Lathus-Saint-Rémy - W	86	108
1430 O-SW	Saint-Nazaire-sur-Charente	17	106
1731 E-NW	Nanclars	16	106
1728 E-NE	Château-Larcher	86	103
1927 E-SE	La Trimouille	86	101
1826 O-NW	Colombiers	86	101
1829 E-SW	Pressac	86	101
1726 O-SW	Chalandray	86	101

- ▲ Mailles les plus riches en espèces nicheuses potentielles (> 100 espèces) entre 2005 et 2009.
- ▼ Mailles les plus riches en espèces nicheuses certaines (> 80 espèces) entre 2005 et 2009.

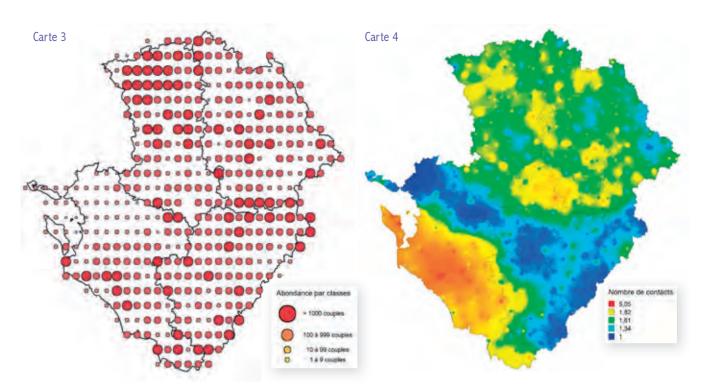
Tableau 4

N° Maille	Commune centrale	Département	Nicheurs certains
1430 O-SW	Saint-Nazaire-sur-Charente	17	91
1826 O-SE	Saint-Georges-lès-Baillargeaux - E	86	89
1826 O-NE	Naintré	86	88
1928 E-NW	Montmorillon	86	87
1928 O-NE	Saulgé	86	85
1431 E-NE	GEAY	17	84
1331 E-SE	Arvert	17	83
1825 E-SW	Ingrandes	86	82
1431 O-SE	La Gripperie-Saint-Symphorien	17	82
1431 O-NW	Hiers-Brouage	17	81
1829 O-SE	Pleuville	86	81
1430 O-NW	Yves	17	80
1431 O-SW	Nieulle-sur-Seudre	17	80

Les résultats régionaux ont été intégrés, dès le lancement officiel du projet français, à la plate-forme de restitution de ce programme : atlas-ornitho.fr. Les données de la Charente ont été importées en un lot définitif. Les prospections complémentaires, menées entre 2009 et 2013 en Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne, ont complété le jeu de données national via les plates-formes naturalistes VisioNature.

En outre, la démarche nationale d'Atlas des oiseaux en hiver a été menée dans l'ensemble des mailles de la région, tant du point de vue qualitatif (inventaire des oiseaux présents par maille) que quantitatif (réalisation de transects pour quantifier les populations).

Le Poitou-Charentes apparaîtra dans l'Atlas national comme une des trois régions ayant les résultats les plus complets et la pression d'observation la plus homogène de tout le territoire métropolitain.



- ▲ Variation de densité du Pinson des arbres.
- ▲ Variation de densité de la Fauvette à tête noire.

# La cartographie interactive

Dans le cadre du Réseau partenarial des acteurs du patrimoine naturel de Poitou-Charentes (RPAPN), Poitou-Charentes Nature et l'Observatoire régional de l'environnement vous proposent, avec cet ouvrage, le cédérom « Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, 2005-2009 ». Installé sur votre ordinateur, il vous permettra, outre la visualisation de la quasi-totalité des espèces nicheuses sur vignette, de consulter pour chacune d'elle une carte de répartition, de connaître son statut de nicheur (possible, probable ou certain), ceci à différentes échelles et de croiser ces éléments avec diverses couches d'informations géographiques (mailles, limites départementales, villes, cours d'eau, forêts).



• 88 • Les oiseaux du Poitou-Charentes



Les couleurs des oiseaux sont un émerveillement sans cesse renouvelé tant est large la palette des possibles. Mais les plumages colorés ne sont pas sans conséquences sur le comportement et les mœurs de certaines espèces.

Photo Patrice Mariolar

Les plus remarquables des oiseaux de notre région, quant aux couleurs, sont sans aucun doute le martin-pêcheur, le guêpier, la huppe, le loriot, le rollier et le jaseur. Mais toute médaille a son revers : avec de telles couleurs, il est difficile de passer inaperçu! Or, lors de la période de reproduction, mieux vaut être peu visible pour éviter de se faire remarquer. Aussi, ces espèces ont-elles dû cacher leurs nids pour appliquer, au moins le temps de la nidification, l'adage « Pour vivre heureux, vivons cachés ».

### Vous avez dit couleurs?

Si le corps trapu du Martin-pêcheur d'Europe est paré de bleu, bleu-vert, blanc et roux, le Guêpier d'Europe est sans aucun doute le plus chatoyant des oiseaux de notre territoire, avec ses magnifiques roux, jaune, bleu-vert, blanc, noir et bleu turquoise. Un arcen-ciel complété d'un bandeau noir sur un œil rouge foncé. Ce costume chamarré et un chant roulé, énergique et répétitif, lui ont parfois valu l'appellation de « perruche » par certains riverains poitevins de la Gartempe! Qui a la chance de voir la Huppe fasciée ne peut l'oublier. Corps orange, ailes noires striées de blanc, long bec fin et courbe et enfin huppe de plumes orangées aux extrémités noires, elle joue au papillon parmi les oiseaux. Avec son plumage tout en nuances de bleus et son dos brun roux, le Rollier d'Europe ne passe pas lui non plus inaperçu. Enfin, imaginez un merle jaune vif avec des ailes noires et un trait de maquillage noir du bec à l'œil, c'est le Loriot d'Europe.

De ces six oiseaux aux couleurs exotiques, le Jaseur boréal est le moins connu, et rares sont ceux qui ont eu la chance de le voir en Poitou-Charentes. De la taille d'un étourneau, il affiche un plumage rose-saumon agrémenté d'une palette de couleurs où se mêlent le beige,

◆ Le Guêpier d'Europe, qui niche au fond d'un terrier qu'il creuse lui-même dans la berge d'une rivière ou le front de taille d'une carrière, est le plus coloré des oiseaux régionaux. ces oiseaux sont facilement repérables par les prédateurs. Mais ils ont su s'adapter. C'est ainsi que le martinpêcheur et le guêpier abritent leur nichée en creusant un terrier dans les sédiments meubles des berges de rivières ou des fronts de taille de carrières. La huppe, elle, installe son nid dans un trou d'arbre, de rocher ou dans la fissure d'un vieux mur. Quant au loriot, il semble passer son temps caché au plus profond du feuillage des grands arbres; son observation est donc rare et furtive mais son chant puissant et flûté (qu'imite parfois l'étourneau) est aisé à reconnaître. Le rollier, qui

un air grave.

le noir, le jaune, le gris, le rouge et le blanc. Une bande

noire qui court du bec à la nuque en passant par l'œil,

une gorge noire et une huppe brun-rose lui donnent

Lors de la période sensible de la reproduction, tous

# Un sédentaire, trois migrateurs, un égaré et un visiteur

C'est avec son bec en poignard que le martin-pêcheur capture les petits poissons dont il se nourrit principalement, mais son régime alimentaire comporte également des insectes, des amphibiens et, sur le littoral, des crevettes. Une fois repu, il régurgite les arêtes et les écailles non digérées sous forme de petites pelotes. Seul sédentaire des six espèces qui nous intéressent ici, il fréquente les cours d'eau et les étangs toute l'année. En hiver, la population régionale augmente avec l'arrivée d'individus originaires du nord et du nord-est de l'Europe.

comme le jaseur ne niche pas en Poitou-Charentes, uti-

lise également une cavité préexistante ou en creuse une.

Le guêpier lui, est un oiseau mal connu dans la région où il est rare et localisé. Il hiverne en Afrique et peut être observé en Poitou-Charentes entre fin avril et début septembre. Après avoir capturé sa proie en vol, une libellule, un papillon, un bourdon..., l'oiseau gagne un perchoir contre lequel il cogne plusieurs fois l'insecte afin de l'estourbir et, le cas échéant (pour les hyménoptères), d'en détacher dard et poche à venin avant de l'avaler. Le guêpier régurgite lui aussi des pelotes, noirâtres, de la taille d'une olive, contenant les parties non digérées de ses proies. Quand il nous quitte, c'est pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique tropicale de l'Ouest (du Sénégal jusqu'au Gabon), soit à plus de 4 000 kilomètres de notre région.

À partir de début mars, et jusqu'en juillet, retentit dans nos campagnes un chant caractéristique et qui porte loin: oup-oup-oup! oup-oup-oup! La huppe est arrivée et recherche pour se nourrir larves, grillons, fourmis et chenilles qu'elle attrape à la surface du sol ou en le sondant de son long bec. Migratrice, elle repart en août-septembre vers l'Afrique tropicale.

Le loriot est un nicheur commun en Poitou-Charentes. De retour d'Afrique de l'Est où ils ont passé l'hiver, les premiers individus peuvent arriver dès le début d'avril. Après avoir niché et profité de nos insectes et de nos fruits, notamment des cerises qu'ils adorent, ils repartent en août, passant par les Balkans et le Moyen-Orient pour regagner leurs quartiers d'hivernage.

Le rollier est un oiseau exceptionnel dans la région. Seuls quelques rares individus ont été observés, manifestement égarés si l'on se réfère aux dates (chaque mois compris entre avril et octobre, toutes observations cumulées), à leur aire de reproduction (est et sud de l'Europe, littoral méditerranéen et haut delta du Rhône en France) comme à leur aire d'hivernage (Afrique, au sud du Sahara). Deux oiseaux ont été vus en Charente (1996 et 2005), neuf en Charente-Maritime (1868, 1979 – trois oiseaux simultanément au même endroit sur l'île d'Oléron –, 1998 et 2010),

▼ Habitant de la Sibérie et de la Fennoscandie, le Jaseur boréal ne visite que très épisodiquement le Poitou-Charentes.









### La pupu et le lirou

Bien connus dans nos campagnes, surtout par leurs chants très sonores et très reconnaissables, la huppe et le loriot font partie de notre patrimoine populaire, ce qui leur vaut de drôles de surnoms. Ainsi, dans les vieux parlers poitevin et charentais, la huppe est plus connue sous le nom de pupu, pupue, puput, pupute, duppe ou encore poupoue ou boute-boute. Deux explications sont communément admises. Pour certains, il s'agirait de l'onomatopée de son cri

pu-pu-pu ou oup-oup-oup, alors que pour d'autres, version moins romantique, cela tiendrait à la puanteur de son nid, due aux émissions odorantes des jeunes pour se défendre on chantonnait, au moment de son contre les intrus. Puput, puput, puput. Jhe ceu bèle, meis mon nid put (Je suis belle, mais mon nid pue), rapporte ainsi une rimoire saintongeaise. Quant au loriot, il est connu sous les noms de lirou, lurou, loriou ou oriou. dérivant du latin oriol, oiseau, et aureolus, couleur d'or : ou encore

▲ Dans sa quête de proies, la Huppe fasciée, fréquente couramment les pelouses.

de piérot-luro, en écho à son chant. Mais on sait aussi l'oiseau amateur de cerises, c'est pourquoi dans les Deux-Sèvres (il y a bien longtemps...) arrivée : Loriou, loriou, lés ceréses sont mûres ché nous. É ché toué, A ne fant que vouéré (vouérer : blanchir).

▼ Malgré son chant flûté caractéristique et son plumage coloré, le Loriot d'Europe reste un oiseau furtif et peu facile à observer.



six dans les Deux-Sèvres (1954, 1989, 1999, 2000, 2009 et 2013) et un dans la Vienne (2011).

Oiseau de la taïga scandinave et sibérienne, le Jaseur boréal ne nous rend visite que de façon très épisodique mais en bandes parfois nombreuses. Il ne quitte ses contrées habituelles de Scandinavie orientale et de Sibérie septentrionale que lors d'hivers très rudes qui raréfient les baies dont il se nourrit. Il arrive alors que des troupes importantes se déplacent jusqu'à notre région. C'est ainsi que des jaseurs ont gagné la Charente-Maritime en 1965, 1985, 2006 et 2011 (avec six individus) et la Vienne en mars 2005, où un à quatorze oiseaux ont été observés dans six communes différentes. Cette même année 2005, un individu a également été observé dans les Deux-Sèvres. Et début janvier 2012, un autre a été noté sur la commune d'Agris, en Charente.

### Des destinées variées

Au XIX<sup>e</sup> siècle, André Theuriet, écrivain familier du Civraisien, racontait que du temps de Buffon, comme on remarquait que le cadavre du martin-pêcheur était rarement attaqué par les vers, les ménagères lui attribuaient la vertu d'éloigner les mites et le suspendaient au milieu de leurs vêtements de laine. René Primevère Lesson, naturaliste rochefortais, rapportait lui, qu'en Charente-Inférieure « les paysans suspendaient le corps du Martin-Pêcheur au plafond de leurs demeures comme hygromètre et comme girouette »! De nos jours protégé, si le martin-pêcheur fréquente toujours bien rivières et étangs du Poitou-Charentes, ses populations sont cependant fluctuantes car, outre les hivers trop rigoureux, l'espèce souffre désormais de l'assèchement des zones humides par drainage, des assecs de plus en plus fréquent des cours d'eau et de leur pollution. Autres temps, autres mœurs...

Vivant en colonies, le guêpier s'installe le long des berges des rivières et dans des carrières de sable, d'argile et de dolomie. L'espèce a été repérée pour la première fois en Poitou-Charentes dans les années 1990. Depuis, les suivis annuels montrent une lente augmentation de la population, avec des maximums de 35 couples en Charente, de 30 à 40 couples en Charente-Maritime et de 91 couples dans la Vienne (2011). Le guêpier reste à ce jour absent des Deux-Sèvres en tant que nicheur. Dans la Vienne, plusieurs actions ont été menées auprès des exploitants de carrières pour favoriser l'espèce : conventions concernant les périodes d'exploitation des sablières et l'entretien de fronts de taille profitables à l'oiseau, information et sensibilisation avec visites guidées et réalisation de fiches « oiseaux des carrières ».

Si on la rencontre en lisière de forêt, le long des haies, dans les vergers et les parcs, il n'est pas rare non



Photo Patrice Mariolan

▲ Amateur de poissons, le Martin-pêcheur d'Europe souffre de l'assèchement des zones humides, des assecs et de la pollution

plus de voir la huppe sur nos pelouses. Elle est encore bien représentée en Poitou-Charentes avec des effectifs stables dans les Deux-Sèvres, en moyenne un couple au kilomètre carré en 2006. L'enquête menée cette année-là dans ce département a montré que la Gâtine est la zone la plus peuplée, que l'espèce est pratiquement absente de la plaine au sud de Thouars mais bien présente autour de Niort. En Charente, en Charente-Maritime et dans la Vienne, on assiste depuis plusieurs années à la diminution de ses populations, surtout du fait de l'agriculture intensive, qui détruit ses proies, et de la disparition des haies et des vieux murs, qui raréfie ses sites de nidification. Hors période de reproduction, il faut noter qu'un individu a été observé le 7 décembre 2006 dans les Deux-Sèvres et trois autres en janvier 2012 en Charente-Maritime. Ces observations sont peut-être à mettre en relation avec la généralisation de l'hivernage de la huppe dans le sud de la France, ceci dans un contexte de réchauffement climatique.

On rencontre le loriot dans les bois de feuillus, les peupleraies, les parcs ou les vergers de l'ensemble de la région. Cet oiseau suspend, haut dans un arbre, un nid hamac. En 1891, dans sa Zoologie du département des Deux-Sèvres, de Lastic Saint-Jal rapportait que « les bergères prétendent que, pour l'attacher, il les observe et ramasse les aiguilles et la laine qu'elles égarent. » Il est à noter que la population de loriots est en diminution de 35 % depuis une dizaine d'années.

• 204 • Les oiseaux du Poitou-Charentes Les oiseaux du Poitou-Charentes • 205 •

# Torcol et pics

Chacun a sans doute remarqué, au hasard de ses balades, des trous circulaires dans des troncs d'arbres. Ils ouvrent sur des cavités, ou loges, creusées par les oiseaux spécialistes de cette tâche : les pics. Un grand nombre de squatteurs les utilisent ensuite : sittelle, Pigeon colombin, Rougequeue à front blanc, étourneau..., mais également martre, chauves-souris ou hyménoptères, ce qui fait des pics d'indispensables pourvoyeurs en « logements ».

Les pics, oiseaux grimpeurs par excellence, ont une morphologie très particulière. Des doigts qui sont de véritables crampons et une queue très rigide leur assurent la stabilité nécessaire à toutes leurs activités arboricoles, dont le creusement de la loge où ils pondent leurs œufs. Mais le torcol fait exception à plus d'un titre...

Parmi les sept picidés de l'avifaune régionale, un est d'installation récente, le Pic noir, un seul est migrateur, le Torcol fourmilier, et tous présentent des particularités marquées quant à leur fréquence ou à leur répartition.



### Un outil à tout faire

Tous les pics tambourinent activement pour délimiter leur territoire. Enfin presque tous..., puisque le Pic vert pratique en effet rarement cette activité et le torcol jamais, tous deux préférant le chant pour ce bornage. Pour tambouriner, les pics recherchent une bonne résonance et pour cela frappent des branches mortes ou creuses de leur bec qui se fait alors instrument de percussion. Le champion du tambourinage par sa puissance – le son peut porter à deux ou trois kilomètres – est le géant de la famille, le Pic noir, de la taille d'une corneille.

En période de reproduction, le bec devient ciseau à bois pour creuser, dans un tronc ou une grosse branche, la loge de nidification. Le torcol là encore se démarque, puisqu'il utilise simplement une cavité existante, creusée ou naturelle, voire un nichoir.

Pour l'alimentation, le bec est encore une fois l'outil essentiel. Il permet de creuser le sol, de forer le bois ou d'éclater l'écorce pour prélever la pitance convoitée. Le Pic vert, le Pic cendré et le Torcol fourmilier fouillent le sol du bec afin d'y capturer les fourmis dont ils raffolent. Le Pic épeiche et le Pic noir (lui aussi amateur de fourmis) l'utilisent pour marteler les arbres dépérissants et en extraire insectes et larves, jouant par la même occasion un rôle dans l'élimination des arthropodes xylophages. Enfin, le Pic mar et le Pic épeichette, usagers de la canopée, picorent les écorces des branches pour en dénicher des invertébrés.

### À chacun sa place

Chaque espèce de pic étant essentiellement inféodée à une strate arborée spécifique, la concurrence entre elles est réduite.

◆ Pic rouge, Pic à cul rouge, Petit picacia, Petit pic-en-bois..., les noms régionaux du Pic épeiche disent son omniprésence et sa popularité.



▲ Le Pic noir est un immigrant récent en Poitou-Charentes, région qu'il a commencé à coloniser à la fin des années 1970.

C'est dans les milieux bocagers que le Pic vert et le torcol trouvent leur habitat préférentiel. Le torcol, plus exigeant et bien que présent dans les bocages hygrophiles des marais charentais, recherche les zones les plus thermophiles. Tous les deux sont grands consommateurs de fourmis, qu'ils capturent à l'aide de leur langue gluante et filiforme, d'où les noms régionaux de tirelangue et de grand langue du Torcol... « fourmilier ».

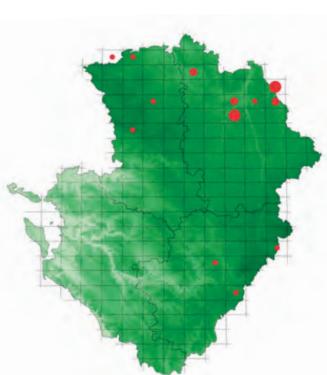
Le Pic cendré, au plumage semblable à celui du Pic vert, préfère des milieux plus nettement forestiers, avec une prédilection pour des zones de clairières au cœur des chênaies et des hêtraies dans la Vienne, alors qu'il est plutôt mentionné dans les peupleraies en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres.

Si le Pic épeiche s'observe dans tous les types de boisements, le Pic noir, bien qu'il fréquente aussi parcs et peupleraies, donne sa préférence aux futaies les plus anciennes, pourvues de gros fûts, tout comme le Pic mar, qui se rencontre essentiellement au niveau de la strate supérieure des chênes, où il recherche des insectes.

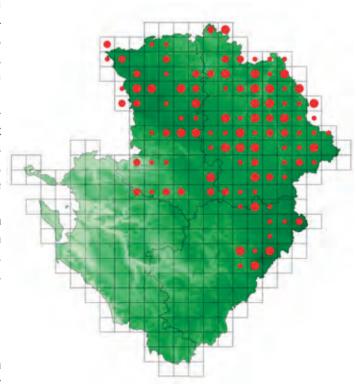
Le Pic épeichette, petit poucet de la famille (de la taille d'un moineau), volette lui acrobatiquement à la cime des arbres, explorant jusqu'aux plus petits rameaux. Il apprécie particulièrement les bois tendres riverains, peupliers ou saules, dans lesquels il creuse sa loge.

### L'immigrant et le migrateur

Le Pic noir, originaire des zones montagneuses, a commencé son expansion vers l'ouest de la France et les grandes plaines à partir des années 1950. Si les premières observations de cet oiseau en Poitou-Charentes remontent à 1977 dans la Vienne (forêt de Moulière) et dans les Deux-Sèvres (Le Breuil-sous-Argenton), à 1984 en Charente (forêt de la Braconne) et à 1995 en Charente-Maritime (forêt de Clérac), sa reproduction n'a été



- ▲ Répartition du Pic noir à la fin des années 1980, au début de la colonisation du Poitou-Charentes par l'espèce (carte réalisée à partir des atlas des oiseaux de Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne).
- ▼ Répartition actuelle du Pic noir (enquête atlas 2005-2009).



démontrée pour la première fois qu'en 1979, au bois la Roche de Bran dans la Vienne (massif de Moulière). La confirmation de son installation en tant que nicheur date seulement de 2002 en Charente et de 2005 dans les Deux-Sèvres (Maisontiers), département où il était cependant observé en période de reproduction depuis 1986.



▲ En Poitou, chacun sait que le « rire » puissant du Pic vert annonce la pluie!

Ajoutons toutefois que Jean-Louis-Marie Guillemeau, en 1806, et Lastic Saint-Jal, en 1843, le disaient présent, l'été seulement, dans quelques cantons deux-sévriens. Enfin, en Charente-Maritime, où des creusements de loges et des cantonnements sont notés depuis 2010, la reproduction a été prouvée en 2012 sur la commune de la Barde. La modeste population régionale de cet oiseau est estimée entre 70 et 160 couples.

Si le Pic noir est maintenant nicheur sédentaire dans la région et si quelques Pics épeiches du nord-est de l'Europe viennent hiverner dans le sud-ouest français, le Torcol fourmilier est le seul migrateur transsaharien de la famille. Il nous arrive chaque printemps, fin mars-début avril. Son plumage marbré gris brun, très cryptique, le dissimulant parfaitement, son chant nasillard, qu'on se gardera de confondre avec celui du Pic épeichette, reste le meilleur indice de sa présence. Le torcol doit son nom français, comme sa désignation locale de *torcou*, à sa capacité à tourner la tête à quasiment 360 degrés. En août-septembre, si la majorité des torcols rejoignent l'Afrique tropicale le temps de notre hiver, un certain nombre d'individus séjournent en Europe du Sud ou en Afrique du Nord.

# Rares ou abondants, omniprésents ou localisés

L'abondance et la répartition des picidés ne sont pas homogènes dans les quatre départements du Poitou-Charentes. Pour le Pic cendré, Mauduyt signale en 1840 sa présence exceptionnelle dans la Vienne, dans la région de Gençay. Cette espèce, toujours aussi occasionnelle de nos jours dans ce département, y est observée plus ou moins régulièrement depuis 2002, avec une seule nidification attestée, en 2004 (forêt de Mareuil). Dans les autres départements, l'espèce a été observée une cinquantaine de fois en Charente-Maritime durant les deux dernières décennies, avec deux couples cantonnés, dans

### Le picassiau

Le Pic vert est observé et écouté, depuis longtemps. En attestent les nombreux noms picto-charentais qui le désignent : picacias, picassiau, picosseau, pivart, pic-en-bois, pivre, pigrolier, picateau... et même pape! Autant de patronymes qui confirment qu'il s'agit bien du plus connu des pics. Cette espèce, peu discrète, est en effet aisément identifiable par son chant. semblable à un rire ou un ricanement, mais également par ses couleurs : manteau vert, croupion jaune et crête rouge vif, comparable au camauro (bonnet rouge papal), d'où son appellation si particulière de pape, spécifique aux patois des Deux-Sèvres et de la Charente. Le Pic vert a également suscité de nombreuses croyances locales. La plus

nombreuses croyances locales. La plus connue de toutes est liée à son chant qui annoncerait la pluie : « Quand le pic-vert crie, c'est signe de pluie », notion que l'on retrouve dans les onomatopées qui le traduisent : pluplui, pleupleu ou i piu, i piu, i piu, i piu...

la région de Sainte-Gemme et dans la vallée du Bramerit à Grandjean. En Charente, elle est régulièrement contactée dans les boisements de la vallée de l'Issoire et un individu a été entendu en février 2009 à Saint-Germain-de-Confolens et un autre en janvier 2013 à Esse. Enfin, dans les Deux-Sèvres, le Pic cendré est noté dans le Marais poitevin à partir des années 1980 et jusqu'en 2003 ; plus récemment, un oiseau a été vu à plusieurs reprises à Saint-Loup-Lamairé (2008-2009). Aucune confirmation récente de nidification n'est cependant venue « concrétiser » ces quelques observations départementales.

Le Pic mar était également noté par Mauduyt, dans la Vienne, comme rare et localisé. Pourtant, 94 % de la population nicheuse régionale (170 à 300 couples) se situe aujourd'hui dans ce département, notamment dans le massif forestier de Moulière où, en 2010, l'estimation était de 143 couples minimum (avec des densités maximales de 8 à 9 couples au kilomètre carré). Une gestion sylvicole adaptée (conservation d'arbres morts ou dépérissants, îlots de sénescence, vieux peuplements...), qui se révèle favorable aux pics de manière générale, est tout particulièrement nécessaire pour la conservation du Pic mar en Poitou-Charentes.

En 1806, Guillemeau signale le Torcol fourmilier comme assez inhabituel dans le département des Deux-Sèvres. Commun dans les années 1960 et 1970, cet oiseau est de nos jours devenu un nicheur rare mais non inhabituel, surtout dans la moitié sud du département. Également rare dans la Vienne, l'espèce est par contre mieux répartie dans les deux départements charentais où elle est cependant en forte régression : moins 30 % entre 1999 et 2009. Avec 100 à 500 couples, la population picto-charentaise est considérée comme « vulnérable ».

Le Pic épeichette, largement réparti, s'observe dans toute la région où sont présents entre 1 300 et 9 100 couples. Ses populations affichent des densités moindres dans les zones où l'agriculture intensive prédomine et il est par ailleurs quasiment absent des forêts de pins littorales ainsi que des îles de Charente-Maritime.

▼ Répartition du Torcol fourmilier (enquête atlas 2005-2009).

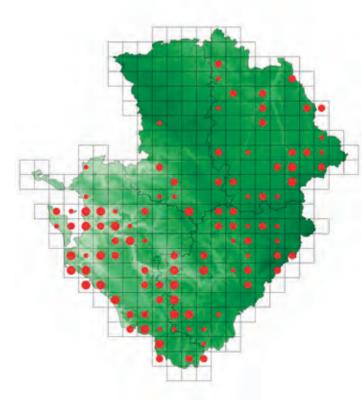




Photo Fabrice Cahez

▲ La quasi-totalité de la population de Pic mar picto-charentaise se situe dans le département de la Vienne.

Quant au célèbre Pic vert, considéré comme commun par Mauduyt (Vienne) et Guillemeau (Deux-Sèvres) dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il ne déroge pas à sa réputation et, hormis sur les îles de Ré et d'Oléron, se rencontre dans toute la région (6 500 à 29 000 couples). Le Pic épeiche, encore plus abondant (11 300 à 45 600 couples), doit son omniprésence à sa capacité d'exploitation de l'ensemble de la strate arborée (à la différence des autres pics) et à son plus grand éclectisme dans la recherche de sa nourriture (insectes, baies et fruits).

▼ Dans la famille des pics, particulier à plus d'un titre, le Torcol foumilier est la seule espèce migratrice.



• 208 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 209 •



Souvent perchés bien en évidence, les bruants émettent un chant qui se compose généralement d'une strophe brève, simple mais caractéristique et répétée inlassablement. Un chant qui, selon les auteurs de L'Étymologie des noms d'oiseaux, leur a valu leur nom, qui est le participe présent substantivé de « bruire » et a donné anciennement en français bruyan (1370) ou breant (1564).

Les bruants constituent un large groupe de passereaux, comprenant deux familles (Embérizidés et Calcariidés) et plus de 300 espèces réparties à travers le monde. Ce sont des oiseaux de la taille du moineau, au régime alimentaire essentiellement granivore, dotés d'un bec assez court, conique et puissant. En France, vingt de ces espèces sont susceptibles d'être observées, parmi lesquelles onze l'ont été en Poitou-Charentes.

### Le privilège du zizi

Sur les cinq espèces de bruants qui nichent en Poitou-Charentes, seul le Bruant zizi, largement réparti et abondant, paraît se maintenir, voire être en augmentation, tant au niveau national que régional. En revanche, le Bruant jaune, le Bruant des roseaux, le Bruant proyer et le Bruant ortolan présentent un statut de conservation défavorable. Les principales menaces pour ces oiseaux sont le changement climatique, la perte d'habitats favorables pour la nidification et la raréfaction des ressources alimentaires. L'agrandissement des parcelles agricoles et l'arrachage des haies réduisent tout particulièrement les zones d'alimentation aux marges des champs (bandes herbeuses, talus, fossés), les zones de nidification, ainsi que les postes de chants.

L'analyse des tendances d'évolution des espèces communes en France, à partir des données du programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs),

▼ Le statut du Bruant jaune, considéré comme « vulnérable », est symptomatique de la régression des espèces inféodées aux milieux agricoles.





explique en partie la situation favorable du Bruant zizi. De manière générale, en France, les espèces à répartition septentrionale et les espèces spécialistes sont plus en déclin que les espèces méridionales et les espèces généralistes. Ces dynamiques contrastées sont particulièrement bien illustrées par les bruants. Les Bruants des roseaux, proyer et ortolan sont des espèces spécialistes des zones humides pour la première et des milieux agricoles ouverts pour les deux autres. Le Bruant jaune, un des symboles de la régression des espèces inféodées aux milieux agricoles, présente quant à lui une distribution plutôt septentrionale en France. Ces oiseaux se placent donc tous les quatre dans la liste des espèces dont la tendance des effectifs est à la baisse.

À titre d'exemple, les effectifs de Bruant jaune et de Bruant des roseaux en période de nidification sont en net déclin en Poitou-Charentes, avec respectivement moins 70 % et moins 90 % entre 1999 et 2009. A contrario, le Bruant zizi, qui est plutôt généraliste et présente une répartition méridionale maintient ses effectifs. Ainsi, le changement climatique aurait un effet bénéfique sur le succès reproducteur de cette espèce qui semble parvenir à s'adapter malgré cette menace.

### Une complémentarité exemplaire

À l'heure actuelle, le Bruant zizi et le Bruant jaune sont encore nicheurs sur la quasi-totalité de la région Poitou-Charentes où ils affectionnent les paysages à végétation clairsemée, pourvus d'arbres, de haies et de buissons. Le Bruant jaune, bien que caractéristique des milieux agricoles peu intensifs, fréquente plus volontiers que le Bruant zizi les lisières ou les coupes forestières. La complémentarité des espèces nicheuses de cette famille dans leur répartition géographique est exemplaire dans la région puisque les zones défavorables aux Bruants jaune et zizi sont principalement les plaines agricoles intensives, tristement ouvertes et sans arbres, où parviennent à subsister les Bruants proyer et ortolan, ainsi que les marais littoraux de la Charente-Maritime, où l'on a le plus de chances de rencontrer le Bruant des roseaux en période de reproduction.

L'aire de répartition du Bruant des roseaux s'est restreinte du fait de la forte pression sur son habitat de reproduction. À l'heure actuelle, le drainage des zones humides, associé à l'impact du ragondin sur les roselières subsistantes, reste un phénomène très préoccupant. En 2009, sa population régionale nicheuse était estimée entre 120 et 350 couples. Même si ses capacités d'adaptation à des milieux de substitution, comme le colza, ont permis sa progression dans les régions Bretagne, Centre ou Aquitaine, son déclin persiste en Poitou-Charentes. Dans la Vienne, la dernière attestation d'un bastion



Photo Fabrice Conort

▲ Le zizi est le bruant le mieux représenté en Poitou-Charentes.

Ce mâle solitaire fait oublier que parfois, les Bruants des roseaux se regroupent pour former des dortoirs hivernaux importants.





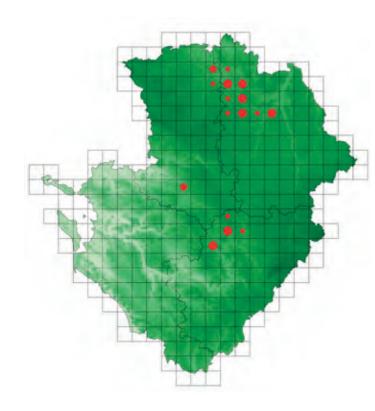






Photo Patrice Ouvrard

- ▲ Le mâle du Bruant proyer, ici sur son poste de chant, présente la même coloration terne que la femelle.
- ▼ Répartition du Bruant ortolan (enquête atlas 2005-2009).



important de nidification du Bruant des roseaux remonte à 1985, avec 17 couples nicheurs sur la réserve naturelle du Pinail. Dans les Deux-Sèvres, sa nidification est de plus en plus rare sur les étangs du nord malgré la présence de milieux favorables, alors que de rares indices sont notés dans les prairies alluviales de la Sèvre nantaise. En migration et durant l'hiver, l'espèce peut être observée loin des zones humides. Elle fréquente alors les jachères, les friches, les zones pâturées et même les plaines cultivées un peu partout dans la région. À cette époque, le Bruant des roseaux peut former des dortoirs parfois importants dans les roselières, comme ce rassemblement de plus de 200 individus noté à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) en janvier 2012, 2013 et 2014, dans lequel un oiseau bagué en Suède a été contrôlé cette dernière année.

Le Bruant proyer, lui, occupe principalement les prairies, les plaines céréalières et les friches du Poitou-Charentes. On assiste à sa raréfaction dans toute l'Europe occidentale et centrale depuis les années 1960. Les plus grandes densités de Bruant proyer s'observaient dans les prairies de fauche, en zone sèche, en zone alluviale ou en marais. Particulièrement sensible au développement de la culture du maïs, au fauchage précoce et au labourage rapide après moissons (le stade chaume est presque inexistant de nos jours), il est aujourd'hui considéré comme un bio-indicateur de l'état des paysages agricoles. Lui aussi peut parfois constituer des groupes hivernaux importants, tel ce dortoir de plus de 300 individus à Villiers-en-Bois (Deux-Sèvres) en décembre 2011.

### L'ortolan, un bruant devenu rare

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous les auteurs s'accordent à dire que le Bruant ortolan est une espèce commune en France. Actuellement, il ne reste que quelques populations plus ou moins isolées comme au nord-est du Poitou-Charentes ainsi qu'en Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre et Pays de la Loire.

En Poitou-Charentes, deux noyaux subsistent et semblent stables depuis dix ans. L'un se situe dans la plaine du Neuvillois-Mirebalais, dans la Vienne, l'autre dans celle de Villefagnan, en Charente. Quelques couples sont par ailleurs cantonnés dans les Deux-Sèvres sur des secteurs adjacents à ces deux noyaux. Bien que l'espèce soit largement répartie en Europe, atteignant même ponctuellement le cercle polaire arctique, les Bruants ortolans nicheurs du Poitou-Charentes sont les plus septentrionaux de France.

Il faut attendre les premiers jours d'avril pour observer l'ortolan. En Charente, les vignerons d'autrefois surveillaient alors l'arrivée du *binetu*, surnom évoquant son chant, *binn-binn-binn-tu*, qui rappelait le

### Le braconnage du Bruant ortolan

Tristement célèbre pour sa prétendue valeur gustative, le Bruant ortolan fait encore l'objet d'une chasse dite « traditionnelle » autrefois très répandue. En 1806, le Deux-Sévrien Guillemeau précise que « la chasse s'en fait au mois de floréal (mai) et de vendémiaire (septembre) » et qu'il « se prend avec les nappes à Alouettes, et se tue à coup de fusil ». Bien que protégé et en danger d'extinction, l'ortolan continue, grâce à une « tolérance préfectorale », à être braconné dans le sud-ouest de la France depuis dix ans.

Les oiseaux sont attirés par le truchement de congénères captifs et, plus récemment, par l'émission de chants enregistrés, sur des sites agrainés où ils sont piégés.
Cette méthode n'étant pas sélective, de nombreuses autres espèces comme le Pinson des arbres ou le Chardonneret élégant pâtissent également de ce braconnage.
Si les populations nicheuses de nombreux pays européens sont aujourd'hui mieux connues, la migration en tant que telle, ainsi que l'aire

d'hivernage africaine du Bruant ortolan, gardent encore beaucoup de mystère, les rares reprises d'oiseaux bagués transmises au CRBPO (Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux), à peine une vingtaine en quarante ans, n'apportant que très peu d'enseignements.

▼ Le Bruant ortolan ne se reproduit plus que dans la plaine du Neuvillois-Mirebalais, dans la Vienne, et dans celle de Villefagnan, en Charente.



• 290 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 291 •





Photo Iulien Goni

travail de saison. Ce bruant a une préférence pour les zones de plaine aux sols secs ponctués d'arbres isolés. L'agriculture d'antan lui a fourni de grandes surfaces d'habitats favorables : vignes traditionnelles souvent plantées de fruitiers (pêchers, amandiers...), assolements diversifiés, présence de nombreux arbres isolés (noyers pour la plupart), jachères, parcours à moutons, pelouses sèches avec genévriers épars. Les vignes actuelles, sans arbres et régulièrement traitées avec des pesticides, sont devenues pour la plupart des milieux stériles. Comme pour le Bruant proyer, l'effondrement des effectifs de l'ortolan a été accéléré par la diminution, puis l'abandon des « jachères institutionnelles », zones d'alimentation importantes pour bon nombre d'espèces dans les plaines cultivées.

▼ Parfois, comme durant l'hiver 2010-2011, des bandes de Bruants lapons sont observées sur les côtes charentaises.



▲ Le Bruant des neiges, qui niche dans l'extrême nord de l'Europe, est un visiteur hivernal régulier du littoral de Charente-Maritime.

Une forte contraction de l'aire de répartition de l'espèce a été constatée dans la Vienne entre 1992 et 1999, elle est maintenant concentrée sur des secteurs où les pratiques culturales restent variées avec un parcellaire réduit. Seul le maintien de ces milieux, préservant les ressources en insectes nécessaires à l'alimentation des jeunes, permet une relative stabilité de la population du Poitou-Charentes, mais cette concentration des effectifs sur quelques secteurs favorables morcelés fragilise considérablement l'avenir de l'ortolan.

### Visiteurs hivernaux

C'est en hiver que six autres espèces de bruants peuvent être rencontrées en Poitou-Charentes.

Représentants des Calcariidés, le Bruant des neiges et le plus rare Bruant lapon, ont une répartition circumpolaire à travers l'hémisphère nord pendant la saison de reproduction. Seuls ou en petits groupes et poussés par le froid, des individus peuvent cependant nous arriver durant l'hiver, principalement sur le littoral. En effet, bien que mentionnées à dix reprises dans les Deux-Sèvres entre 1974 et 2003, les observations de Bruant des neiges restent peu communes dans les trois départements continentaux du Poitou-Charentes. En revanche, elles sont annuelles en Charente-Maritime et le plus souvent restreintes au trait de côte. L'hivernage est aussi régulier sur les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix que sur le continent, comme sur les dunes de Bonne Anse ou de la Tremblade.

Les incursions du Bruant lapon sont plus rares et moins régulières. Les effectifs varient selon les hivers mais restent en général faibles, la région Poitou-Charentes étant située à la limite méridionale de l'aire d'hivernage. Un afflux particulièrement notable a été constaté

# Un cardinal américain sur Oléron

Du 10 au 31 décembre 2006, un Cardinal à poitrine rose a été observé sur une mangeoire d'un jardin de la Brée, sur l'île d'Oléron. Cet individu, appartenant à une espèce qui niche dans le quart nord-est des États-Unis et au Canada et qui hiverne en Amérique centrale et dans le nord-ouest de l'Amérique du Sud, a très probablement été emporté par une dépression transatlantique lors de sa migration postnuptiale. Une telle observation est exceptionnelle en Europe et il s'agit de la deuxième mention de l'espèce en France.

en Europe de l'Ouest à l'automne 2010, période durant laquelle un groupe de 23 individus a été observé sur l'île d'Oléron.

Le Bruant nain et le Bruant rustique, qui nichent au nord-est de l'Europe pour les plus proches et hivernent habituellement en Asie du Sud-Est, font l'objet de quelques rares observations à l'occasion du passage migratoire d'automne. Dans bien des cas, l'apparition de ces espèces est directement liée aux conditions météorologiques, des individus étant alors poussés par les puissants anticyclones sibériens automnaux.

On notera deux observations de Bruant nain dans les Deux-Sèvres, probablement le même individu, en février et en mars 1980, à l'étang de Juigny (Mauzé-Thouarsais), alors que l'espèce a été mentionnée plusieurs fois en Charente-Maritime : en mars 1973 à Chaillevette, en janvier 1979 à Saint-Ciers-du-Taillon, en novembre 1983 à Bercloux, en décembre 1999 à Berneuil ainsi qu'un cas exceptionnel d'hivernage complet, du 27 janvier au 7 mars 2011, sur la dune de Saint-Froult, près de la réserve naturelle de Moëze-Oléron.

Le Bruant rustique n'a été mentionné qu'une seule fois dans la région, en octobre 1982 sur l'île de Ré.

Enfin, le Bruant fou et le Bruant mélanocéphale sont deux espèces qui nichent en France, mais pas en Poitou-Charentes. Le premier occupe tous les massifs montagneux (Pyrénées, Alpes et massifs provençaux, Massif central, Jura et Vosges). Bien qu'il n'effectue habituellement que des déplacements hivernaux de faible amplitude, pour fuir le froid d'altitude, c'est à cette époque qu'on peut observer quelques rares incursions de l'espèce



Photo Patrice Mariola

Les apparitions du magnifique Bruant mélanocéphale restent exceptionnelles en Poitou-Charentes.

dans les quatre départements picto-charentais. Rien n'atteste cependant l'origine de ces oiseaux, largement répartis sur le pourtour méditerranéen. Mauduyt, en 1840, indique que le Bruant fou « ne se montre qu'accidentellement dans le département [de la Vienne] ». Les données régionales récentes ne concernent généralement que quelques individus.

Le Bruant mélanocéphale, installé depuis peu dans le sud-est de la France, reste un nicheur rare. Migrateur, il hiverne principalement en Inde. C'est surtout lors de son retour printanier, en mai et juin, orienté vers le nord-ouest, qu'il peut atteindre accidentellement le Poitou-Charentes. Il a ainsi été observé à deux reprises en Charente-Maritime : en mai 1998 à Saint-Clément-des-Baleines et en août 2002 à Arces-sur-Gironde.

• 292 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 293 •



Photo Laurent Bourdin

### Les landes

Les landes ont du charme! Ou, à tout le moins, elles ne laissent pas indifférent. Et si certains les trouvent tristes et banales, c'est mal y regarder car elles recèlent de véritables trésors du vivant, des êtres d'exception: plantes, reptiles, amphibiens, insectes et oiseaux bien sûr... qui se font de plus en plus rares. Aujourd'hui, ceux qui aiment les landes se mobilisent pour leur sauvegarde et elles en ont bien besoin.

« Brandes du Poitou, cachettes à loups! », ce bout-rimé fut longtemps d'actualité dans le département de la Vienne où furent chassés quelques-uns des derniers loups de France. Ces brandes, habitat et refuge d'une flore et d'une faune très particulières, milieux longtemps considérés comme inquiétants et inutiles, ont régressé régulièrement, disparaissant presque, essentiellement sous les coups de boutoir de l'agriculture et de la sylviculture « modernes ».

Aujourd'hui à l'état relictuel, elles constituent un trésor à la fois naturel et culturel, car si elles hébergent nombre d'espèces végétales et animales remarquables, elles sont aussi les témoins d'une aventure humaine. Autant de précieuses raisons de préserver activement ce qu'il en reste et que l'on peut considérer comme un véritable patrimoine commun en Poitou-Charentes.

# Landes sèches, landes humides et... brandes

La lande est, selon Touffet, « une formation végétale généralement fermée, caractérisée par la dominance physionomique et dynamique d'arbrisseaux et sousarbrisseaux à feuilles persistantes comme les ajoncs, les genêts ou les bruyères. Elle s'établit généralement sur les sols pauvres et acides ».

S'il existe des landes primaires ou climaciques (en équilibre avec les conditions naturelles du milieu, comme certaines landes littorales ou montagnardes), toutes les landes du Poitou-Charentes sont des formations secondaires ou de substitution. Elles résultent en effet de l'exploitation par l'homme d'anciennes forêts acidophiles par défrichement, pâturage extensif, fauche ou

Verts, roses et jaunes des bruyères et ajoncs sont, à la floraison, les couleurs dominantes des paysages de landes.

brûlages contrôlés; autant de pratiques qui ont empêché toute régénération de la forêt initiale. Les botanistes subdivisent les landes picto-charentaises en deux grands ensembles: les landes sèches à mésophiles et les landes humides.

Les landes sèches à mésophiles se rencontrent dans des situations topographiques diverses: plateaux, pentes faibles, crêtes rocheuses, mais ne comprennent jamais des cuvettes qui sont en principe occupées alors par la lande humide. Elles sont caractérisées par la présence de la Bruyère à balais, des ajoncs, de la Callune, de la Bruyère ciliée, de la Bruyère cendrée, de la Bruyère vagabonde et, pour les plus sèches, d'hélianthèmes.

Les landes humides s'installent, elles, dans des cuvettes et des dépressions au sein des grands complexes de landes, au bord d'étangs pauvres en éléments organiques ou sur des versants avec suintements. Dans tous les cas, une nappe d'eau temporaire ou permanente, à fluctuations saisonnières, est présente à faible profondeur et imprègne une partie du profil. Si comme dans les autres types de landes, la physionomie est marquée par la dominance des bruyères (dont l'omniprésente Bruyère à balais) et des ajoncs, la présence systématique de la Bruyère à quatre angles est le meilleur marqueur floristique de la lande humide.

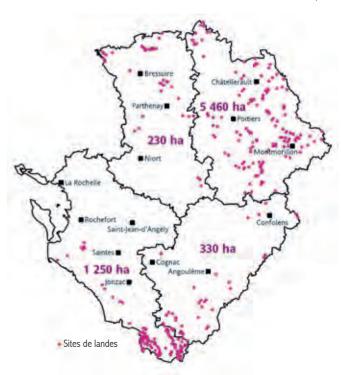
En Poitou, on emploie plus volontiers le mot « brande » que le mot « lande ». Les « terres de brandes », vaste entité paysagère qui occupe tout le centre du département de la Vienne, tiennent leur nom de la présence historique de la Bruyère à balais, dite usuellement brande, qu'on utilisa longtemps (tout comme le genêt) pour confectionner des balais, mais aussi des palissades, des toitures ou de la litière... Véritable arbrisseau, la brande atteint deux à trois mètres de haut et domine ainsi toutes les autres plantes, hormis les arbres. C'est une espèce méditerranéo-atlantique, abondante dans le Centre-Ouest (et le Midi, où elle est une composante du maquis), qui aime la chaleur, résiste assez bien au froid et recherche la lumière et les sols acides.

### Une répartition déséquilibrée

La région totalise 7 270 hectares de landes pour 332 sites (tous les chiffres donnés ici sont issus de l'inventaire des landes du Poitou-Charentes, publié en 2006). Les Deux-Sèvres sont le département le moins pourvu, avec 230 hectares et 41 sites, essentiellement constitués de landes sèches et mésophiles ; les contreforts de la Gâtine, au nord du département, en comptabilisant près de 80 % (comme les landes de l'Hôpiteau à Boussais).



- ▲ Parmi les diverses utilisations possibles de la lande, l'une d'elle a marqué les esprits, au point qu'*Erica scoparia*, l'espèce dominante de ces milieux, a été baptisée Bruyère à balai.
- ▼ Répartition des landes en Poitou-Charentes en 2004-2005 (Catalogue des landes. Pour une sauvegarde des landes du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature / LPO Vienne, 2006).



• 322 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 323 •

Les landes Les landes

En Charente, pour une surface de 330 hectares, on recense 34 sites, la plupart situés dans le sud du département (Petit Angoumois, collines du Montmorélien et pays d'Horte) qui accueille la quasi-totalité des landes sèches et mésophiles. La majorité des landes humides se répartit, elle, dans le nord-est (Terres froides). Si dans l'ensemble ce ne sont plus que des habitats relictuels (avec une superficie moyenne de dix hectares), il faut néanmoins noter la présence de sites remarquables au sein de la zone Natura 2000 « Landes de Touvérac, Saint-Vallier ».

L'inventaire en Charente-Maritime nous donne 1 250 hectares de landes répartis sur 109 sites. Ceci dans le cadre de quatre unités paysagères distinctes : deux à l'ouest, la presqu'île d'Arvert et les landes de Cadeuil, en amont du marais de Brouage ; une au centre, les bois et forêts de la Lande ; et enfin une au sud, la Double saintongeaise et le Petit Angoumois, (prolongements régionaux des vastes landes aquitaines). Les landes de Montendre, de Bussac-Forêt et de Cadeuil abritent les plus vastes ensembles de landes humides.

La Vienne reste donc de loin le département le plus riche en landes, avec 5 460 hectares pour 148 sites. Ici, ce sont essentiellement des landes mésophiles. accompagnées de landes sèches et humides en mosaïque, avec les très particulières « landes à mares », issues de l'exploitation de la pierre meulière, comme sur le Pinail, en forêt de Moulière. Tout l'est du département ainsi que sa pointe nord-ouest sont concernés et recèlent un certain nombre de grands sites dont une dizaine dépassent la centaine d'hectares. Quelques-uns sont prestigieux comme les sites Natura 2000 « Forêt de Moulière-Landes du Pinail... » ou « Brandes de Montmorillon ».

En Charente et dans les Deux-Sèvres, à quelques exceptions près, les landes doivent être considérées

▼ Vue sur la partie nord de la réserve naturelle du Pinail (forêt de Moulière, Vienne). La multitude de mares, qui semblent trouer la lande et marquent nettement le paysage, traduit l'exploitation ancienne d'un banc de pierres meulières.

comme des reliques fortement menacées. En Charente-Maritime, à menaces identiques, des potentialités subsistent, en particulier dans l'extrême sud-est. Enfin, dans la Vienne, malgré une disparition historique considérable (en un siècle plus de 90 % de ces habitats ont disparu), il existe encore une dynamique paysagère réelle, constituée de grandes entités de landes environnées de sites plus petits, qui ensemble forment encore des réseaux relativement fonctionnels et toujours essentiels à la biodiversité.

Une vigilance de tous les instants reste cependant nécessaire car la régression des landes se poursuit, du fait de leur colonisation par des boisements volontaires (sylviculture) ou naturels (vieillissement), ou encore du fait de destructions directes (conversion agricole, urbanisation, carrières, etc.).

### Amateurs d'espaces ouverts

Parmi les oiseaux fréquentant les landes régionales, il ressort des observations menées dans le cadre de la réalisation du Catalogue des landes du Poitou-Charentes, que huit espèces patrimoniales peuvent être considérées comme caractéristiques. Il s'agit du Busard cendré, du Busard Saint-Martin, du Circaète Jean-le-Blanc, de l'Engoulevent d'Europe, de la Fauvette pitchou.



▲ La création de la réserve naturelle du Pinail, pour la sauvegarde d'un milieu de brandes, fut très diversement appréciée...

### Les brandes du Pinail

Ce qui s'est passé sur le Pinail prouve qu'il est possible d'agir en faveur de nos brandes. Le Pinail ou « petite forêt » se situe au nord de la forêt domaniale de Moulière (Vienne) qui, par opposition, est la « grande forêt », termes apparus à la fin du XVIIe siècle à l'occasion de la réformation des forêts. Faisant depuis toujours partie de la forêt royale, le Pinail fut cependant longtemps utilisé, par concession, pour l'exploitation d'un important banc de pierres meulières qui transforma lentement le terrain en une lande creusée de milliers de mares. C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que commencèrent les problèmes, qui prirent la forme de procès interminables entre les différents « propriétaires » ou se prétendant tels :

ostensiblement par la même occasion un droit de propriété enfin établi. Ce vaste espace de liberté, de sentiers tortueux, de sauvagerie inacceptable, est alors organisé en parcelles tirées au cordeau. Les mares sont comblées, le terrain aplani... et des pins semés, de 1971 à 1984 pour l'essentiel. La civilisation est sauvée! Mais les « écologistes », eux aussi nouveaux venus dans le paysage, interviennent et finissent par se voir concéder, non sans mal, une réserve de l'exploitant, les communes et l'État. 135 hectares (sur les 800 concernés!). Cette affaire dura bien longtemps Petit bonheur, la réserve naturelle

jusqu'à ce que la justice tranche.

de l'État. On prétendit aussitôt que

cette vaste lande improductive était

rien moins que « désertique »!

créé en 1964, va s'y employer.

Il commence alors l'enrésinement

de ce « désert de lande », marquant

un non-sens économique et qu'il fallait

mettre en valeur au plus vite cette zone

Le tout jeune Office national des forêts,

En 1964, elle déclara le Pinail propriété

du Pinail, aujourd'hui gérée par l'association GEREPI, naît donc officiellement en 1980. Mais l'idée de la conservation des landes poitevines poursuit son chemin dans les esprits, d'autant que l'ONF a mis une partie du Pinail en « groupe d'attente », retardant ainsi son éventuel enrésinement... Quelques années plus tard, ce sont ainsi 250 hectares de landes qui, intégrées en tant que telles dans les aménagements forestiers (à partir de celui de 1996-2005), sont venus renforcer celles de la réserve naturelle. Ceci sur la base de leur prise en compte par le réseau européen Natura 2000. Et c'est la LPO Vienne, conformément à ses objectifs de conservation et en collaboration étroite avec l'ONF, qui s'est vu confier (et a mené à bien) le document d'objectifs du site « Moulière-Pinail » dont la mise en œuvre se poursuit aujourd'hui encore pour le plus grand bien de nos brandes... et de leurs oiseaux.

• 324 • Les oiseaux du Poitou-Charentes Les oiseaux du Poitou-Charentes • 325 •



Photo Fabrice Cahez

de la Locustelle tachetée, du Tarier pâtre et, sur les marges, de l'Alouette Iulu. À l'exception du Tarier pâtre et de la Locustelle tachetée, ces espèces sont toutes inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne « Oiseaux ». Mais il va de soi que bien d'autres espèces peuvent être observées dans ces milieux riches, entre autres la Linotte mélodieuse, le Faucon hobereau, la Bécasse des bois, le Bruant jaune, le Pipit des arbres ou le Hibou des marais...

Toutes les espèces que l'on rencontre dans les landes affectionnent les milieux ouverts à un moment ou à un autre de leur vie, pour y nicher, pour s'y nourrir ou pour les dominer plus facilement, du haut d'un perchoir ou en vol, à l'occasion de parades nuptiales ou d'actions de chasse.

Entre toutes celles citées en exemple, on aura compris que les différences sont d'importance, que ce soit en taille (de la minuscule Fauvette pitchou au circaète de 1,80 mètre d'envergure), en type d'alimentation (des insectes aux reptiles) ou en utilisation du milieu (du buisson dense au plein ciel). La lande est donc un milieu qui offre, nonobstant son apparente uniformité, nombre de ressources à ses hôtes, pour peu qu'ils aient su s'y adapter.

### Le royaume des busards

Il n'est pas rare, au cours d'une journée de printemps ou d'été passée au cœur des quelque 400 hectares de brandes du Pinail (Vienne), d'observer nombre de rapaces, de passage ou en maraude : Buse variable, Faucon crécerelle, Milan noir ; ou attirés ici par des ▲ Pour s'alimenter, le Circaète Jean-le-Blanc fréquente les milieux ouverts et riches en reptiles, comme les landes, mais pour nicher il utilise les arbres des forêts avoisinantes.

opportunités alimentaires : Bondrée apivore à la recherche de nids d'hyménoptères, Faucon hobereau en quête de coléoptères ou de libellules, épervier visant quelque passereau ou circaète guettant un reptile inactif. Ce petit aigle y pratique le vol sur place, tel un Faucon crécerelle démesuré, afin de localiser ses proies potentielles qu'il approche par paliers successifs. Mais si le circaète chasse régulièrement sur les grandes surfaces en landes (il y parade aussi parfois), il niche par contre à l'extérieur, en zone forestière.

Les landes restent donc essentiellement le royaume des Busards Saint-Martin et cendré. Ils sont ici chez eux, dans un milieu qu'ils apprécient tout particulièrement, même si, par substitution, ils utilisent largement nos cultures de céréales pour nicher (des milieux qui se révèlent souvent fatals à leurs jeunes non volants au temps des moissons). Ces deux espèces de busards y paradent, y nichent à même le sol et y élèvent leurs quatre à cinq jeunes. Ils y chassent également, même si pour cela ils exploitent surtout les plaines agricoles

Si le Saint-Martin peut être observé toute l'année, le cendré nous quitte, lui, au début de l'automne pour regagner ses quartiers d'hiver africains. Le Poitou-Charentes, qui fait partie des pôles d'abondance de nidification de ces deux busards en France, joue un rôle important



▲ Le Busard cendré (ici un mâle baqué) affectionne entre autres milieux, les landes picto-charentaises.

quant à leur conservation. La fonction des landes est à cet égard modeste, puisqu'elles représentent moins de 2 % de la superficie régionale, mais cependant essentielle, car dans ces milieux naturels nos busards bénéficient d'une relative tranquillité, facteur positif supplémentaire quant au succès potentiel de la reproduction et à l'avenir de ces espèces.

### Le petit peuple de la lande

Passant des plus gros aux plus petits, voyons maintenant la cohorte des passereaux caractéristiques de la lande. Ceux qui n'imitent pas la Locustelle tachetée, qui l'hiver gagne le sud du Sahara, y passent toute leur vie. Ils trouvent là les abris adéquats pour installer leurs nids ainsi que les insectes ou autres invertébrés qui leur permettent de se nourrir et d'élever leurs jeunes. Parmi eux, se distingue la petite reine de la lande, la Fauvette pitchou, quasiment inféodée à ce milieu si particulier.

Si l'Alouette lulu et la Locustelle tachetée posent leur nid au sol, ou au plus près pour la seconde, le Tarier pâtre et la pitchou installent le leur à faible hauteur, dans le couvert de quelque buisson épais. Et si la locustelle et le tarier savent se contenter d'une lande basse et uniforme, voire d'autres milieux ouverts (friches, hautes herbes, coupes de bois, prairies, jeunes plantations...), l'Alouette lulu, elle, ▼ La Locustelle tachetée est bien présente dans les landes dont la végétation, basse et fournie, constitue un milieu qui lui convient tout à fait.



• 326 • Les oiseaux du Poitou-Charentes Les oiseaux du Poitou-Charentes • 327 • Les landes



a besoin de quelques arbres en boisements clairs pour s'établir. Seule la pitchou apparaît donc comme réellement typique de la lande... à quelques exceptions près.

Par contre, toutes ces espèces se nourrissent directement dans la lande, y prélevant divers insectes (coléoptères, papillons, diptères, sauterelles, éphémères, pucerons, fourmis...) et leurs larves, ainsi que des araignées, des limaçons et des myriapodes... La pitchou y ajoute de petits fruits à l'automne et l'Alouette lulu des graines en hiver.

Avant de parler plus avant de la Fauvette pitchou, il nous faut évoquer le Pipit farlouse. Petit passereau migrateur, il est chez nous en limite sud de son aire de répartition. En Poitou-Charentes, il n'est présent comme nicheur qu'en Charente-Maritime et dans la Vienne, et pour quelques dizaines de couples seulement (qui sont rejoints en hiver par de nombreux oiseaux nordiques). Si en Charente-Maritime il se rencontre sur les îles et dans quelques landes et lisières des milieux arrière-dunaires, dans la Vienne, où ses effectifs sont fluctuants, la plus belle population se trouve dans les landes du Pinail.

La Fauvette pitchou, essentiellement méditerranéenne, est dans une situation particulière en Poitou-Charentes où sa modeste population, quelque 1 000 couples, assure un lien ténu entre celles d'Aquitaine et de Bretagne. Son aire de répartition est concentrée en Charente-Maritime, pour l'essentiel, et secondairement dans la Vienne. Elle reste anecdotique dans les deux autres départements.

▲ Fauvette sédentaire, la pitchou raffole tout particulièrement des landes à ajoncs, genêts et bruyères.

Son habitat préféré est la lande à bruyères, à ajoncs et à genêts, mais, faute de mieux, elle fréquente aussi les ronciers en hiver. Une autre spécificité de cette insectivore, valable pour l'ensemble des populations de l'Ouest, est sa vulnérabilité aux grands froids accompagnés d'enneigement prolongé. Cette fauvette, qui contrairement à ses cousines picto-charentaises, n'est pas migratrice, a ainsi énormément souffert des hivers de 1985 et 1986.

# Oiseau mobylette, tète-chèvre ou crapaud volant...

L'engoulevent, oiseau très curieux à bien des égards, un peu plus gros qu'un merle et au plumage couleur de feuilles mortes, est le seul représentant français de l'ordre des Caprimulgiformes dont la majorité des espèces sont tropicales. Certes, il ne roule pas à mobylette, son chant en rappelle seulement le ronronnement lointain, et, malgré ses surnoms, il ne tète pas non plus les chèvres et n'a rien d'un crapaud. Il se sert de son bec à très large ouverture uniquement pour capturer, en vol (ce qui lui vaut son nom), les insectes (papillons de nuit, moucherons et petits coléoptères en particulier) qui constituent son régime alimentaire. Nocturne et crépusculaire, s'il apprécie tout particulièrement les landes,

où il niche au sol, il fréquente également les taillis, jeunes plantations de résineux, clairières, éclaircies, régénérations forestières... ainsi que les pelouses calcaires.

Dans la région, les Charentes ont sa préférence avec plus de 80 % des quelque 5 500 couples présents (estimation haute), le seul département de la Charente hébergeant plus de la moitié de l'effectif régional. La Vienne et les Deux-Sèvres se partagent modestement le reste de manière à peu près égale. La dégradation des landes, voire leur disparition, sont un véritable souci pour l'engoulevent, de même que les traitements phytosanitaires et... la circulation automobile ; il aime en effet se poser sur les routes et les chemins pour guetter ses proies. Cependant, il sait aussi profiter de l'opportunité offerte par les coupes à blanc, les fractionnements forestiers liés aux allées de défense contre l'incendie ou les conséquences des épisodes tempétueux.

# Sauvegarder les landes du Poitou-Charentes

On l'aura compris, pour cet ensemble d'espèces, les landes sont d'une importance capitale en région, d'autant qu'il ne faut pas oublier les autres richesses, à la fois faunistiques et floristiques qu'elles abritent. Mais les landes sont elles-mêmes une richesse quand on les considère comme des habitats en tant que tels. C'est à ces différents titres qu'il convient de prendre des mesures conservatoires à leur égard. Et pour commencer,

les grands sites étant le plus souvent connus, il convenait aussi de répertorier tous les autres, qui sont les plus nombreux.

C'est pourquoi, justement alarmées par la régression continuelle des surfaces de landes picto-charentaises, des associations de protection de la nature régionales (Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et la LPO Vienne) se sont mobilisées, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, pour œuvrer à la préservation des milieux et des paysages de landes et de la biodiversité qui leur est associée, dont font partie les oiseaux.

Coordonné par la LPO Vienne, ce programme a permis d'inventorier les sites de landes de la région et de diagnostiquer leur état de conservation. Synthétisé sous la forme d'un *Catalogue des landes* (publié en 2006 et amendé et complété par la suite), pour servir d'outil d'aide à la décision aux gestionnaires de milieux, cet état des lieux porte à la connaissance du plus grand nombre l'existence et l'état résiduel des landes du Poitou-Charentes. Travail d'envergure, cet inventaire est un premier pas vers la prise en compte de ces joyaux naturels et culturels dans des politiques, aussi essentielles que courageuses, de conservation et de gestion des landes régionales.

▼ L'avenir de l'Engoulevent d'Europe passe pour partie par la sauvegarde des landes picto-charentaises, un de ses habitats de prédilection.



Les oiseaux du Poitou-Charentes • 329 •



Photo Hélène Goossens

# Des associations s'engagent pour les oiseaux

Les Oiseaux du Poitou-Charentes a été conçu et réalisé (écriture des textes, recherche et réalisation des photographies, maquette, mise en page...), sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, par l'ensemble des associations de protection des oiseaux basées en Poitou-Charentes. Elles sont ici présentées, après Poitou-Charentes Nature, dans l'ordre de leur création statutaire, clin d'œil à notre chapitre « l'émergence de l'ornithologie ».



### **Poitou-Charentes Nature**



*Création*: En 1971, à Niort, sous le nom d'Union centre atlantique des associations de protection de la nature et de l'environnement (UCAPNE).

Objet statutaire: L'étude de la nature, sa protection et l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie; le regroupement et la représentation des associations de protection de la nature et de l'environnement de la région Poitou-Charentes pour leur permettre d'œuvrer conjointement au niveau régional.

Activités: La couverture géographique et la représentativité de Poitou-Charentes Nature, qui fédère actuellement douze associations dans les quatre départements picto-charentais et coordonne de nombreux programmes et dossiers, est remarquable au niveau régional.

En effet, pour chaque domaine d'action : faune, flore, milieux naturels, eau, agriculture, déchets, énergie, éducation à l'environnement..., au moins une association membre de Poitou-Charentes Nature est présente dans chaque département, avec des compétences reconnues, notamment en termes d'étude de milieux et d'espèces : inventaires, plans de gestion, gestion de sites naturels, animation...

Coordonnées:

**Poitou-Charentes Nature** 

14 rue Jean-Moulin - 86240 Fontaine-le-Comte Tél. 05 49 88 99 23

Courriel: pc.nature@laposte.net

Site Internet: www.poitou-charentes-nature.asso.fr



■ La sensibilisation de tous les publics. Ici à l'occasion du Maraisthon (premier marathon écologique en France) à Coulon (Deux-Sèvres), petits et grands découvrent, grâce au «Totem à nichoirs» imaginé par le GODS, les besoins des oiseaux pour leur reproduction et les nichoirs qui y répondent.



**Création :** En 1912, à Paris, installée à Rochefort depuis 1977.

**Objet statutaire:** Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Activités: La LPO, représentant français de BirdLife International depuis 1993, compte plus de 46 000 adhérents, dont près de 2 900 en Poitou-Charentes. Présente sur 77 départements en France, grâce à son réseau d'associations locales, groupes, antennes et à ses 5 000 bénévoles, la LPO agit pour protéger la biodiversité et les milieux naturels. Elle gère écologiquement sept réserves et des milliers d'hectares d'espaces naturels fragiles. Elle sensibilise et éduque plus de 200 000 personnes, grand public et scolaires, à la protection et à la découverte de la nature. Une bonne partie de ces activités s'inscrit en Poitou-Charentes, région où est installé son siège social.

Publications: Ornithos, revue d'ornithologie de terrain bimestrielle. L'Oiseau magazine, revue trimestrielle. LPO Info France, bulletin d'information semestriel. Coordonnées:

**LPO** 

Fonderies Royales - 8-10 rue du Docteur-Pujos BP 90263 - 17305 Rochefort cedex Tél. 05 46 82 12 34

Courriel: lpo@lpo.fr Site Internet: www.lpo.fr Avec les secours aux oiseaux blessés, les associations réalisent une véritable mission d'intérêt général. Ici une Buse variable relâchée après 5 semaines de soins au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Torsac (Charente).



**Création :** En 1970, à Angoulême, et en 1980 en ce qui concerne la section ornithologique de cette association de protection de la nature généraliste.

Objet statutaire: L'association a pour objet, dans un univers ouvert : de contribuer à la protection de la nature, des écosystèmes et de toutes leurs composantes en interdépendance (faune, flore, atmosphère, eau, sol, sous-sol...); d'œuvrer à la conservation et à la restauration du patrimoine naturel; de favoriser des relations harmonieuses entre l'Homme et la Nature ; de promouvoir la responsabilité de tous et de chacun vis-à-vis des générations futures. Activités : Ses missions concernent : des expertises et inventaires portant sur la connaissances du patrimoine naturel charentais et régional; la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie ; la sauvegarde de la faune sauvage (Charente Nature gère le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage); l'éducation (animations scolaires, formations de bénévoles et de professionnels, sensibilisation du public...); la concertation et la participation institutionnelle dans le cadre de commissions administratives. Charente Nature compte plus de 400 adhérents. **Publication:** Lettre mensuelle d'information Charente Nature. Coordonnées:

### **Charente Nature**

Centre Hélène-Boucher - impasse Lautrette 16000 Angoulême - Tél. 05 45 91 89 70 Courriel : charentenature@charente-nature.org Site Internet : www.charente-nature.org Base de données en ligne : www.faune-charente.org

• 374 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 375 •



▲ Les associations travaillent avec les acteurs de terrain. lci lors de la mise en place de mesures visant à favoriser l'accueil de la biodiversité dans les haies, avec un agriculteur du bocage Montmorillonnais (Vienne).



Création: En 1974, à Poitiers, sous le nom de Groupe Ornithologique de la Vienne (GOV), devenu LPO Vienne en 1992.

Objet statutaire: Agir dans la Vienne, pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Activités: Elles se déclinent en quatre grandes thématiques: espèces, sites, grands milieux naturels, homme et société. Ceci amène des interventions très diversifiées: études, enquêtes, comptages, expertises, programme STOC-EPS, plans d'aménagement nature urbains, sites Natura 2000, mesures agroenvironnementales, programmes de conservation (landes, plan Loire...), plantation de haies, débat public, commissions préfectorales... La LPO Vienne est gestionnaire de la réserve ornithologique de Saint-Cyr et membre de GEREPI, association de gestion de la réserve naturelle nationale du Pinail. Elle est également très attentive à sa vie associative. Comptant plus de 1 100 adhérents, elle organise pour et avec eux de nombreuses activités : formations, sorties, groupe jardin, réseau refuges, correspondants locaux... **Publications**: L'Outarde, publication ornithologique annuelle. LPO Info Vienne, bulletin d'information bimestriel. **Coordonnées:** 

### **LPO Vienne**

389 avenue de Nantes - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 55 22

Courriel: vienne@lpo.fr

Site Internet et base de données en ligne :

vienne.lpo.fr



# **Groupe Ornithologique**

Création: En 1981, à Niort, Issu de la section ornithologique de l'ASNATE (devenue Deux-Sèvres Nature Environnement).

Objet statutaire : Étudier et protéger les oiseaux sauvages dans le département des Deux-Sèvres ; coordonner les activités des ornithologues du département ; assurer des missions de formation, d'information et d'animation notamment auprès des scolaires ; publier les résultats des travaux effectués; représenter les ornithologues en toutes occasions.

Activités : Elles s'organisent autour de quatre thèmes : étude et protection des oiseaux et des milieux, éducation à l'environnement et formation, débat public et représentation institutionnelle, diffusion des connaissances et communication. Fort de près de 300 adhérents, le GODS, qui œuvre à de nombreuses enquêtes, se concentre tout particulièrement sur certaines espèces phares du département, telles que l'outarde, les busards, l'œdicnème, le Courlis cendré, le Moineau soulcie et la Chevêche d'Athéna. Il intervient aussi comme expert auprès de partenaires très divers : socioprofessionnels, collectivités, associations environnementales...

Publications: Le Lirou, publication ornithologique annuelle. La Lirette, bulletin d'information semestriel. Le Duvet, newsletter hebdomadaire.

### Coordonnées:

### **GODS**

48 rue Rouget-de-Lisle - 79000 Niort

Tél. 05 49 09 24 49

Courriel: contact@ornitho79.org Site Internet: www.ornitho79.org

Base de données en ligne : www.nature79.org



▲ L'omniprésence sur le terrain, un gage de connaissance. lci participation à un suivi des oiseaux marins (dont le Puffin des Baléares) sur le site de la pointe de la Coubre, commune des Mathes (Charente-Maritime).



# AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHARENTE-MARITIME LPO Charente-Maritime

Création: En 1992, à Rochefort.

Objet statutaire: Agir en Charente-Maritime, pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Activités: Elles se déclinent en trois grandes thématiques. Le développement de la vie associative par l'animation d'un réseau de près de 1 300 adhérents dont plus d'une centaine de bénévoles actifs. L'étude et la protection des espèces et des espaces avec la coordination d'enquêtes départementales sur des espèces remarquables (outarde, œdicnème, cigogne, rapaces, limicoles nicheurs), le programme de suivi des oiseaux communs (STOC-EPS), la protection des busards, le baguage, le suivi migratoire des oiseaux marins, ainsi que des plans de gestion environnementaux à l'attention de collectivités ou d'entreprises. La sensibilisation de tous les publics à travers des projets d'éducation à l'environnement, des conférences, des séjours nature, des débats publics, des stands d'information et la création de refuges LPO.

**Publications**: La Garzette, revue d'ornithologie annuelle (interrompue en 2002). LPO Info Charente-Maritime, bulletin d'information trimestriel.

### Coordonnées:

### **Groupe LPO Charente-Maritime**

21 rue de Vaugouin - 17000 La Rochelle

Tél/fax 05 46 50 92 21

Courriel: charente-maritime@lpo.fr Site Internet: charente-maritime.lpo.fr

Base de données en ligne :

www.faune-charente-maritime.org

• 376 • Les oiseaux du Poitou-Charentes Les oiseaux du Poitou-Charentes • 377 •

# Annexe 1 Cartes de répartition des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes

(enquête atlas 2005-2009)

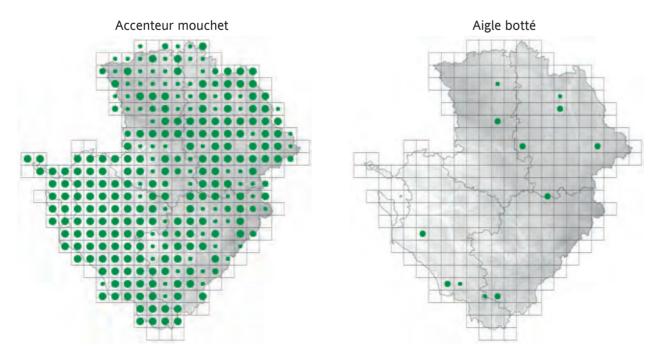
Les ornithologues étudient régulièrement la répartition des espèces, nicheuses notamment, dans le cadre d'atlas régionaux ou nationaux. Ces programmes permettent de visualiser périodiquement l'évolution spatiale de la distribution des espèces et ainsi d'obtenir des informations capitales sur leur statut de conservation.

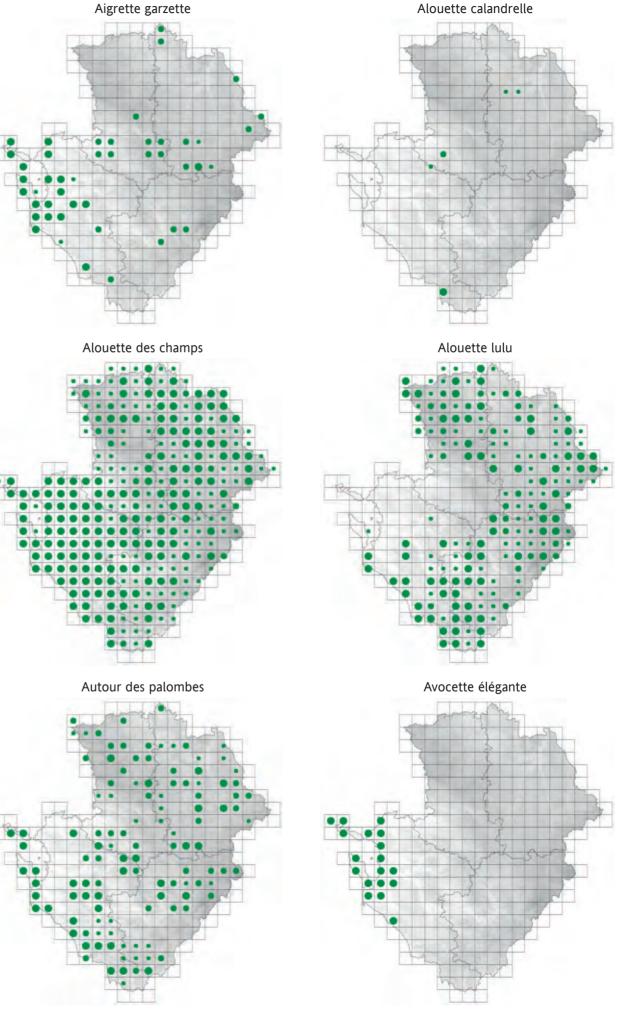
De 2005 à 2009, des prospections ont été menées dans toute la région Poitou-Charentes. Les résultats obtenus sont synthétisés dans la série de cartes suivantes. Pour niveler les différences de pression d'observation, les données collectées ne sont pas représentées directement, mais sont lissées selon un carroyage, s'appuyant sur un maillage au dixième de grades Paris, ayant pour but de faciliter d'éventuelles comparaisons avec les anciens atlas. Ce mode de restitution est proposé dans le module de cartographie interactive du cédérom joint à ce livre.

Pour se mettre en conformité avec le découpage officiel de la France et avec l'Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, les informations ont par la suite été converties et représentées sur un réseau de mailles de 100 km², s'appuyant sur le découpage Lambert 93 en maille 10 x 10 km. C'est sur ce mode de représentation que s'appuient les cartes de la présente annexe.

Pour chaque carré et pour chaque espèce, le statut reproducteur le plus fort est retenu et est représenté par un point, de taille variable selon le statut de reproduction, à savoir, par ordre croissant de fiabilité : nicheur possible, probable et certain. Dans ce mode de représentation, le même symbole est utilisé, qu'un unique couple se reproduise dans la maille ou qu'il y en ait plusieurs centaines. Les données d'espèces présentes mais non nicheuses ne sont pas intégrées à l'analyse.

- Nicheur certain
- Nicheur probable
- Nicheur possible





• 398 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 399 •

Bilan patrimonial et liste rouge

Bilan patrimonial et liste rouge



Par ailleurs, 58 espèces citées dans la directive Oiseaux migrent ou hivernent en Poitou-Charentes, parmi lesquelles 36 sont des migratrices ou hivernantes strictes qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus. À ces espèces s'ajoutent tous les migrateurs non inscrits à la directive mais qui sont représentés localement par des effectifs d'importance internationale.

### Les espèces protégées

L'arrêté du 29 octobre 2009 fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection. Les espèces sont inventoriées dans les articles 3 et 4, qui recensent respectivement les oiseaux réguliers en France métropolitaine et les espèces occasionnelles.

En Poitou-Charentes, 133 espèces d'oiseaux nicheurs sont concernées par l'article 3 et bénéficient d'une protection nationale.

L'arrêté du 9 juillet 1999, consolidé le 7 juin 2012, renforce la protection de plusieurs espèces de vertébrés menacés au niveau national en conditionnant l'obtention de dérogations de destruction ou de capture à un arrêté ministériel et non préfectoral. En Poitou-Charentes, les oiseaux concernés sont le Blongios nain, le Râle des genêts, l'Outarde canepetière et le Phragmite aquatique.

▲ Phragmite aquatique capturé à des fins de baguage.

### Les espèces menacées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est la principale organisation non gouvernementale mondiale consacrée à la préservation de la biodiversité. Parmi ses nombreuses missions, l'UICN élabore la liste rouge mondiale des espèces menacées, qui fait référence en matière d'évaluation de l'état de santé du patrimoine naturel de la planète.

L'établissement des listes rouges vise à évaluer les risques d'extinction d'une espèce dans un territoire donné. Selon la taille de sa population, son évolution, la superficie de son aire géographique et l'importance des menaces qui l'affectent, chaque espèce ou sousespèce est classée dans l'une des listes UICN suivantes :

- la liste noire rassemble les espèces « éteintes » (EX), « éteintes à l'état sauvage » (EW) ou « éteintes au niveau régional » (RE) ;
- la liste rouge regroupe les espèces « en danger critique d'extinction » (CR), « en danger » (EN) ou « vulnérables » (VU), qui sont toutes menacées d'extinction ;
- la liste orange énumère les espèces « quasi menacées » (NT), dont l'état de conservation est préoccupant et qui pourraient être menacées de disparition si des mesures de conservation spécifiques ne sont pas prises;

- la liste verte inventorie les espèces de « préoccupation mineure » (LC), pour lesquelles le risque d'extinction est faible :
- les espèces non intégrées dans ces quatre listes sont réparties en trois catégories : « non évaluée » (NE) pour celles qui n'ont pas encore été confrontées aux critères de l'UICN; « données insuffisantes » (DD) pour celles dont le degré de connaissance est trop partiel pour permettre une évaluation fiable; « non applicable » (NA) enfin, pour celles qui ne satisfont pas aux critères de l'UICN car récemment introduites (après l'année 1500) ou présentes dans la région considérée uniquement de manière occasionnelle ou marginale.

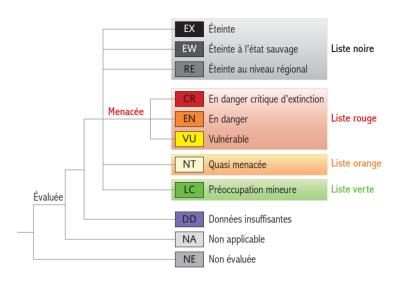
# Espèces menacées dans le monde et en France

Parmi les espèces qui figurent sur la liste rouge internationale, et donc considérées comme globalement menacées au plan mondial, trois sont présentes en Poitou-Charentes: le Phragmite aquatique, passereau dont toute la population migre en automne le long du littoral atlantique français; le Puffin des Baléares et la Macreuse brune, qui migrent et hivernent tous les deux le long du golfe de Gascogne.

La liste rouge nationale des oiseaux menacés de France métropolitaine, établie conjointement en 2011 par le Comité français de l'UICN, la LPO, la SEOF (Société d'études ornithologiques de France) et l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), a abouti au préoccupant constat qu'une espèce nicheuse sur quatre présente un statut de conservation défavorable et se retrouve menacée de disparition en France à court ou moyen terme.

Le Poitou-Charentes héberge 25 espèces nichant de façon certaine ou probable et considérées comme menacées au niveau national. La Bécassine des marais, la Locustelle luscinioïde et le Râle des genêts sont « en danger » au niveau national. Les 22 autres espèces sont « vulnérables » :

- Bécassine des marais (EN); Linotte mélodieuse (VU);
- Locustelle luscinioïde (EN); Oie cendrée (VU);
- Râle des genêts (EN); Outarde canepetière (VU);
- Aigle botté (VU); Pic cendré (VU);
- Barge à queue noire (VU); Pipit farlouse (VU);
- Bouvreuil pivoine (VU); Pouillot siffleur (VU);
- Bruant ortolan (VU); Rousserolle turdoïde (VU);
- Busard cendré (VU); Sarcelle d'été (VU);
- Busard des roseaux (VU); Sarcelle d'hiver (VU);
- Courlis cendré (VU) ; Spatule blanche (VU) ;
- Gobemouche gris (VU);
  Guifette noire (VU);
  Tarier des prés (VU).
- Hibou des marais (VU);



- ▲ Catégories UICN utilisées pour classer les espèces selon leur degré de menace dans l'ordre décroissant d'importance.
- ▼ Aigle botté.

Photo Clément Dolimont



• 358 • Les oiseaux du Poitou-Charentes • 359 •

Bilan patrimonial et liste rouge

Bilan patrimonial et liste rouge



▲ Spatule blanche.

▼ Locustelle luscinioïde.



Plusieurs espèces migratrices présentes en Poitou-Charentes sont aussi inscrites sur la liste rouge nationale des migrateurs :

- Bruant ortolan (EN);
- Barge à queue noire (VU) ;
- Cigogne noire (VU);
- Courlis corlieu (VU);
- Phragmite aquatique (VU);
- Puffin des Baléares (VU).

Enfin, six espèces d'oiseaux hivernants menacées au niveau national sont observées régulièrement dans la région :

- Bernache cravant à ventre pâle (VU);
- Harle piette (VU);
- Milan royal (VU);
- Oie des moissons (VU);
- Plongeon imbrin (VU);
- Spatule blanche (VU).

# La liste rouge des oiseaux nicheurs menacés du Poitou-Charentes

Les critères UICN, qui peuvent être déclinés au niveau régional, permettent de dresser un bilan général de l'état de santé des populations avifaunistiques du Poitou-Charentes. À ce jour, seuls les oiseaux nicheurs ont été soumis à cette analyse. Ainsi, sur les 193 espèces étudiées, 174 ont pu faire l'objet d'une évaluation dont le bilan est le suivant :

- 9 espèces ont disparu de la région en tant que nicheuses ;
- 67 espèces sont menacées de disparition ;
- 26 sont quasi menacées ;
- 68 sont de préoccupation mineure, ce qui ne signifie pas pour autant que leur statut de conservation soit favorable ;
- 4 ne sont pas suffisamment bien connues pour être évaluées (nidification locale incertaine).

### Apparitions et augmentations

Entre 1999, date de publication de la première liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, et 2009, date de réalisation de la seconde liste, de nombreux changements sont intervenus au sein de l'avifaune régionale.

Certaines espèces, absentes jusque-là, se sont installées pour nicher. C'est le cas de la Barge à queue noire, de la Bécassine des marais, du Faucon pèlerin, du Grand Cormoran, de la Nette rousse, de l'Oie cendrée ou de la Spatule blanche. C'est aussi celui de plusieurs espèces exotiques comme la Bernache du Canada, le Canard mandarin, l'Érismature rousse ou le Cygne noir. Quelques espèces ont par ailleurs commencé à nicher

	Nb espèces	%
Forte régression	32	16,8
Régression	28	14,7
Stable ou indéterminé	68	35,6
Augmentation	18	9,4
Forte augmentation	45	23,5
Total :	191	100,0

▲ Évolution des espèces nicheuses en Poitou-Charentes entre 1999 et 2009.

juste après la réalisation de la liste rouge, il s'agit par exemple du Grand-duc d'Europe, de l'Élanion blanc ou du Grand Corbeau.

Les effectifs d'autres espèces ont augmenté très sensiblement sur la période considérée. Ainsi, en l'espace de dix ans, le Bihoreau gris passe de 5 à 50 couples, la Cigogne blanche de 40 à 680 couples, le Cygne tuberculé de 80 à 300 couples, le Goéland marin de 3 à 100 couples, le Goéland brun de 50 à 600 couples, le Guêpier d'Europe de 40 à 100 couples, le Héron garde-bœufs de 70 à 700 couples et le Pic noir de 20 à 140 couples.

### Disparitions et régressions

Mais, dans le même temps, plusieurs espèces ont disparu de la région. Ainsi la Mouette tridactyle, la Marouette poussin, la Marouette de Baillon, le Grèbe à cou noir, le Tarier des prés et le Cincle plongeur ne nichent apparemment plus en Poitou-Charentes. Le Blongios nain est quant à lui au bord de l'extinction.

Certaines espèces ont vu leurs effectifs s'écrouler de plus de 90 % en une décennie. Les plus touchées sont, par ordre décroissant, la Locustelle luscinioïde (passage de 200 à 8 couples), le Bruant des roseaux (de 5 000 à 250 couples), la Mésange noire et la Rousserolle turdoïde.

Enfin, 32 autres espèces ont subi une régression de plus de 50 % de leurs effectifs. Parmi celles-ci figurent le Moineau friquet, le Cochevis huppé, la Mésange nonnette, le Bruant jaune ou le Râle des genêts, mais aussi des espèces jusqu'ici considérées comme fréquentes telles que la Pie bavarde ou la Grive draine.

### Une espèce sur trois est menacée!

Si l'on schématise les résultats obtenus, un tiers des espèces ont des effectifs en augmentation, un tiers stables ou indéterminés et un tiers en régression.

La liste rouge régionale des oiseaux, qui propose une approche beaucoup plus complexe pour appréhender le degré de menace sur les espèces, confirme pratiquement ce résultat puisque près de 35 % des espèces nicheuses du Poitou-Charentes y sont inscrites.

### Bilan patrimonial et liste rouge

Les plus sensibles, qui entrent dans la catégorie « en danger critique d'extinction au niveau régional », sont au nombre de 21. Leur liste rassemble des espèces en limite d'aire de répartition (comme le Fuligule morillon, le Pipit maritime ou la Bécassine des marais), des espèces qui ont subi un déclin dramatique de leurs effectifs (tels que le Blongios nain ou la Locustelle luscinioïde) ou des espèces dont les effectifs et l'aire de nidification sont très limités (la Spatule blanche ou la Guifette noire par exemple) :

- Alouette calandrelle
- Barge à queue noire
- Bécassine des marais
- Blongios nain
- Canard chipeau
- Chevalier guignette
- Cincle plongeur
- Crabier chevelu
- Fuligule morillon
- Gobemouche noir
- Gravelot à collier interrompu
- Guifette noire
- Hibou des marais
- Locustelle luscinioïde
- Marouette ponctuée
- Mésange noire
- Pipit maritime
- Râle des genêts
- Rousserolle turdoïde
- Spatule blanche
- Tarier des prés

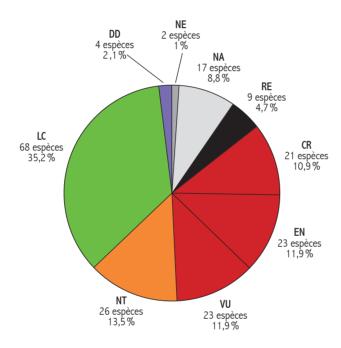
Près de 70 % de ces espèces sont liées aux zones humides, ce qui semble révéler une nette régression de la qualité de ces milieux dans la région. On trouve aussi, parmi les espèces « en danger » et « vulnérables », des oiseaux caractéristiques des milieux agricoles et du bocage (Outarde canepetière, Bruant jaune, Torcol fourmilier et Pie-grièche à tête rousse) et plusieurs espèces forestières (Pigeon colombin, Bouvreuil pivoine, Pouillot siffleur et Mésange nonnette).

Plus inquiétant, plusieurs espèces considérées jusqu'alors comme banales font leur apparition en liste orange en tant qu'espèces « quasi menacées ». On trouve dans leurs rangs des oiseaux familiers dont les effectifs se sont écroulés en l'espace de dix ans. Sont ainsi concernés l'Alouette des champs, la Fauvette grisette, l'Hirondelle de fenêtre, la Gallinule poule-d'eau, la Grive draine, le Loriot d'Europe, le Moineau domestique, la Pie bavarde ou le Tarier pâtre.

Tous ces constats de tendances et de menaces donnent de précieuses indications sur l'état de santé de notre environnement. L'établissement et la réactualisation régulière de la liste rouge régionale apportent

		Nb espèces	%	Total
Liste noire	RE	9	4,7	4,7
	CR	21	10,9	
Liste rouge	EN	23	11,9	34,7
	VU	23	11,9	
Liste orange	NT	26	13,5	13,5
Liste verte	LC	68	35,2	35,2
	DD	4	2,1	2,1
	NA	17	8,8	8,8
	Nb d'espèces évaluées :			191
	NE	2	1,0	1,0
	Total général :	193	100,0	100,0

▲ Nombre d'espèces nicheuses par catégories UICN.



A Répartition des espèces d'oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes selon les critères de menace de l'UICN.

des informations précises quant à l'état des populations d'oiseaux et plus globalement des écosystèmes dont ils dépendent.

Il apparaît clairement que si la protection réglementaire et l'arrêt des destructions peuvent permettre le retour d'espèces emblématiques comme les rapaces, les hérons, les cormorans ou les goélands, la détérioration globale des écosystèmes humides et agro-pastoraux notamment, a un impact majeur sur les populations d'oiseaux, y compris sur des espèces banales et anthropophiles comme le Moineau domestique.



Photo Fabrice Cahez

▲ Marouette ponctuée.

▼ Couple de Canard chipeau.

Photo Jean-Luc Pinaud





### Remerciements

et ouvrage, Les Oiseaux du Poitou-Charentes, participe de la stratégie des associations régionales et départementales de protection de la nature et de l'environnement : Connaître pour sauvegarder. Depuis 1995, elles poursuivent en effet inlassablement, avec l'appui des Conseils généraux et des collectivités locales, du Conseil régional, de l'État et de l'Europe, une politique essentielle d'inventaire du vivant dans la région : exhaustive pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les libellules, les papillons de jour ou les habitats\*, et ciblée pour certains taxons tels que les plantes messicoles, les fritillaires ou les arbres remarquables...

Cette politique d'inventaire s'accompagne, en partenariat avec l'Observatoire régional de l'environnement, d'une mise à disposition, à destination du public et des divers acteurs de l'environnement, de synthèses diachroniques sur un portail Internet et de publications papier, techniques ou généralistes. Tout cela pour permettre, par l'identification de noyaux de biodiversité et de listes d'espèces déterminantes\*\*, de proposer de nouvelles ZNIEFF, des protections réglementaires ou des mesures de maîtrise foncière.

Les Oiseaux du Poitou-Charentes fut une longue aventure : six ans de travail ! Le processus, classique, comprend de nombreuses étapes et donc de nombreux métiers où le concours et la collaboration de spécialistes, qu'ils soient bénévoles ou salariés, sont indispensables. L'acquisition des données, préalable à l'ouvrage, suppose protocole, formation des observateurs, collecte (données actualisées et anciennes), vérification, validation et mise en forme de celles-ci. Ceci réalisé, il a fallu passer à la conception de l'ouvrage, aux recherches bibliographiques et iconographiques, à sa rédaction, à sa relecture critique et enfin à l'édition, autant de phases essentielles qui demandent la coordination de talents divers. Michel Granger, dans l'introduction, montre l'originalité de l'ouvrage sur le fond, qui, allant largement au-delà d'un atlas de répartition est un livre « sur » les oiseaux du Poitou-Charentes, auquel est associé un cédérom.

Disons-le, la tâche, aussi prenante que complexe, a nécessité beaucoup plus de temps que prévu initialement pour la mener à bien, mais nous n'avons eu de cesse de privilégier l'exigence de qualité.

Comment remercier tous ces contributeurs?

Si je commence par les lecteurs et passionnés de biodiversité qui nous suivent depuis vingt ans déjà, je n'aurai garde d'oublier les élus départementaux et régionaux, ainsi que leurs services, qui non seulement nous soutiennent, mais mènent également une politique de connaissance et de sauvegarde du patrimoine naturel du Poitou-Charentes, non plus que les services de l'État, attentifs à la cohérence de notre stratégie avec les enjeux nationaux et européens.

Je voudrais aussi remercier ici les « petites mains », qui, sous le soleil, le vent ou la pluie observent, notent et transmettent leurs données – sans elles rien ne serait possible – de même que tous les salariés de nos associations qui mettent tout cela en forme et permettent un rendu cohérent.

Reste à ce stade à évoquer deux gros chantiers : la rédaction collective et la conception finale. Je voudrais chaleureusement et tout particulièrement remercier, d'une part tous ceux qui se sont pliés aux règles contraignantes de compétence et de discipline de la première : coordonnateurs, rédacteurs, relecteurs, photographes...; et d'autre part, derniers intervenants, ceux qui se sont attachés à l'esthétique, à l'infographie et au suivi de fabrication de cet ouvrage dont tous les droits iront à la protection des oiseaux... et de la nature.

Nous souhaitons simplement que *Les Oiseaux du Poitou-Charentes* aide à la sauvegarde d'un patrimoine régional riche, un patrimoine qui tangue parfois sous les assauts des activités humaines, voire du changement climatique, et voudrions enfin que cet ouvrage soit une référence et fasse honneur au Poitou-Charentes.

Merci à tous!

Pierre Guy

Président d'honneur de Poitou-Charentes Nature

■ Geai des chênes.

<sup>\*</sup> Au sens de la directive habitats.

<sup>\*\*</sup> Espèces départementales et régionales permettant de proposer de manière rationnelle des sauvegardes in situ.